

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 22 juin 2025 / 26 Dou Al Hija 1446 - N° 3852 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 03h37 Dohr: 12h 50
Asr: 16h41 Maghreb: 20h13 Isha: 21h54

MÉTÉO

Alger	: 30°	21°
Oran	: 30°	20°
Annaba	: 34°	20°
Bejaia	: 27°	20°
Tamanrasset:	43°	32°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz



SANTÉ
Premier congrès international de cardiologie pédiatrique

Par C. Chorfi P. 24

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas

P. 24

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS
Le HCR Algérie appelle à la solidarité et à l'action en faveur des réfugiés sahraouis

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie souligne que les agressions sionistes contre l'Iran constituent une violation flagrante de la Charte de l'ONU

L'Algérie a souligné, vendredi à New York, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies (ONU), M. Amar Bendjama, que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran étaient injustifiées et constituaient une violation flagrante de la charte de l'ONU, ajoutant que ces attaques ciblant des installations soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) compromettaient la crédibilité du système de non-prolifération nucléaire. P. 3



RÉFORMES FINANCIÈRES EN ALGÉRIE

Vers une modernisation accélérée et une gouvernance numérique

P. 6

COLLECTIVITÉS LOCALES

Merad : "une enveloppe de 7 milliards de dinars allouée à l'aménagement et à l'extension des plages du pays"

P. 4

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le texte de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022

P. 4

SANTÉ

CHOLESTÉROL
6 symptômes qui indiquent que vous en avez trop

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le MCA sacré, la JSK en Ligue des champions et le NCM relégué

P. 21



ALGER CÉLÈBRE LA RICHESSE DE LA CULTURE HASSANIYA

Trois jours de rencontres, de réflexion et de festivités

Par Abed Meghit

P. 16

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Oran : démantèlement d'un réseau de trafic de pièces de monnaie à valeur archéologique

P. 2

TRANSPORT MARITIME ENTMV: 320 traversées programmées durant la saison estivale



L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé 320 traversées maritimes durant la saison estivale 2025, en vue de répondre à la forte demande enregistrée durant cette période, a indiqué, jeudi, le Directeur général de l'entreprise, Sofiane Boudaran.

Lors de la cérémonie de réception du navire grec "EL VENIZELOS", affrété par l'entreprise pour renforcer la flotte maritime durant la saison estivale, M. Boudaran a précisé que le programme de cette saison avait été élaboré en adéquation avec les besoins des clients, sur la base des résultats des études menées dans ce domaine.

Le programme estival de l'entreprise prévoit 200 traversées entre l'Algérie et la France, reliant les ports d'Annaba, Skikda, Béjaïa, Alger et Oran à ceux de Marseille et de Sète, ainsi que 120 traversées entre l'Algérie et l'Espagne, reliant les ports d'Alger et d'Oran à celui d'Alicante.

Le programme sera mis en œuvre à travers quatre (04) navires, y compris le navire grec affrété, avec la mise en place de dispositions spéciales pour améliorer la qualité des prestations, faciliter les procédures d'accueil et les opérations d'embarquement, en coordination avec les autorités concernées, selon le DG de l'entreprise.

Par ailleurs, l'entreprise a fixé des tarifs "incitatifs et compétitifs", notamment à travers des offres promotionnelles spéciales pour encourager les membres de la communauté algérienne à l'étranger à passer leurs vacances en famille en Algérie, à l'instar des offres "El Bahia", "El Amal" et "El Hana", a-t-il fait savoir.

OLÉICULTURE 145 producteurs primés à la 1^{re} édition du concours national OléoMed

Quelque 145 producteurs d'huile d'olive, représentant 22 wilayas, ont été récompensés, samedi à Alger, lors de la première édition du concours national OléoMed, une initiative du groupe de réflexion en agriculture Sipsa Filaha, visant à promouvoir la qualité et la compétitivité dans la filière oléicole.

Lors de la cérémonie de remise des prix, les meilleurs oléiculteurs en Algérie ont été honorés avec des médailles et des diplômes, "pour encourager la production nationale en quantité et en qualité", selon le membre du comité d'organisation, Arezki Outoudert, rappelant que plusieurs huiles algériennes ont déjà été primées à l'international, ce qui illustre la reconnaissance croissante du savoir-faire local.

Le président de Sipsa Filaha, Amine Ben Semmane, a exprimé à cette occasion sa volonté de créer un Club OléoMed de l'excellence, dans l'objectif d'accompagner les producteurs vers l'exportation et leur participation à des salons internationaux.

Présent à cette cérémonie, l'ancien ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a salué les potentialités de la filière, estimant que la superficie oléicole nationale pourrait doubler pour répondre à la demande intérieure et générer un surplus exportable.

Parmi les lauréats, Hakim Alilèche, exploitant à Djelfa, cultive 40 hectares en agriculture biologique. Son huile certifiée à l'international a déjà remporté 49 médailles internationales.

De son côté, Amer Koaka, de Bou Saâda, valorise un héritage familial sur 6,500 hectares à Oualtem.

Son huile Chemlal est exportée en Europe et régulièrement primée.

Mustapha Saoudi, producteur à M'sila, met en avant le potentiel oléicole des Hauts Plateaux, où sa production atteint jusqu'à 35.000 litres lors des bonnes années.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et plus de 580 blessés ces dernières 48 heures (Protection civile)



Sept (7) personnes sont décédées et plus de 580 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Dans ce cadre, les équipes de la Protection civile ont enregistré durant la période du 19 au 21 juin en cours, 427 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers le territoire national, qui ont causé 7 décès ainsi que 581 blessés.

Par ailleurs, neuf (9) personnes sont décédées par noyade au niveau des plages et dans des mares d'eau dans plusieurs wilayas du pays, relève le bilan.

S'agissant de la surveillance des plages autorisées à la baignade, les unités de la Protection civile ont effectué 984 interventions pour le sauvetage de 617 personnes, dont 91 évacués vers les structures sanitaires locales.

Les secours de la Protection civile de la wilaya d'In Gazam sont intervenus pour le sauvetage de 6 personnes (3 à bord d'un camion et 3 autres dans un véhicule léger) cernées par les eaux d'Oued Etine El Haoua, a-t-on ajouté de même source.

JEUNESSE Béni-Abbès : Plus de 800 enfants bénéficieront de séjours dans des villes côtières

Pas moins de 850 enfants de la wilaya de Béni-Abbès bénéficieront de séjours dans des villes côtières du Nord du pays, dans le cadre de la saison estivale 2025, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Cette initiative concerne des enfants issus de différentes communes de la wilaya et est inscrite dans le cadre de la promotion du tourisme éducatif, en offrant aux bénéficiaires des activités culturelles et récréatives variées, ainsi que des sorties en bord de mer, a précisé la même source.

Ce déplacement dans les villes côtières est encadré conjointement par les services de la wilaya de Béni-Abbès, la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) ainsi que l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on encore détaillé. Par ailleurs, il a été procédé récemment à l'ouverture de l'ensemble des piscines et bassins de natation à travers la wilaya de Béni-Abbès, a-t-on ajouté.

En outre, des piscines mobiles ont été mises à la disposition des enfants dans les régions rurales et enclavées, afin d'élargir l'offre d'activités récréatives durant la saison estivale, selon les services de la wilaya.

ENVIRONNEMENT Alger: coup d'envoi de la 6^e édition de la grande campagne de nettoyage

La 6^e édition de la grande campagne de nettoyage des quartiers et communes d'Alger, a été lancée vendredi, à travers l'ensemble des circonscriptions administratives de la capitale.

Cette campagne qui se poursuivra jusqu'à samedi, s'est déroulée sous la supervision du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabhi, suscitant une grande satisfaction auprès des habitants des communes de la capitale.

Cette campagne a vu une large participation des différents services de la wilaya et des établissements sous tutelle qui ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, en sus des acteurs de la société civile, dont les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant-Rouge algérien (CRA), les associations, les comités de quartiers et les associations de jeunes.

COMMUNIQUÉ L'Union des Journalistes Algériens renforce sa position dans les médias numériques arabes grâce à son adhésion officielle à l'Union Arabe des Médias Électroniques

L'Union Nationale des Journalistes et des Professionnels des Médias Algériens annonce son adhésion officielle à l'Union Arabe des Médias Électroniques et du Développement Durable, représentée par son président, M. Mesbah Guediri. Il s'agit d'une nouvelle étape vers l'unification des efforts médiatiques arabes et l'activation d'un travail commun dans le domaine de l'information.

L'Union Nationale des Journalistes et des Professionnels des Médias Algériens exprime sa fierté de voir l'Algérie devenir membre permanent et partenaire officiel de cet espace arabe, considérant cette adhésion comme une démarche stratégique visant à renforcer l'intégration médiatique arabe, à affirmer la présence algérienne dans le domaine numérique, et à servir les causes justes nationales et arabes. Cela intervient dans un contexte marqué par un besoin pressant de médias numériques arabes unifiés, capables de relever les défis contemporains, de défendre la souveraineté des États et l'indépendance de leurs décisions, et de faire face aux campagnes de désinformation ciblant le monde arabe et aux tentatives d'intrusion numérique continues.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Oran : démantèlement d'un réseau de trafic de pièces de monnaie à valeur archéologique (Gendarmerie nationale)



Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de biens culturels de valeur archéologique, en l'occurrence d'anciennes pièces de monnaie, a-t-on appris vendredi auprès du Groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération, menée par la brigade de protection des biens culturels, a permis la saisie de 97 pièces de monnaie anciennes datant des époques romaine et ottomane ainsi de l'ère de l'Emir Abdelkader, indique la même source.

Cette opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations concernant un individu qui exerçait un commerce illégal d'objets archéologiques via les réseaux sociaux, a-t-on ajouté.

À la suite de ces renseignements, des investigations ont été lancées, et après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les membres du réseau, composé de trois individus opérants entre les wilayas d'Oran et de Mascara, ont été arrêtés.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania (Oran) pour les délits de vente ou dissimulation d'objets issus de fouilles ou de prospection, ainsi que de détention et de trafic de biens culturels.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie souligne que les agressions sionistes contre l'Iran constituent une violation flagrante de la Charte de l'ONU

L'Algérie a souligné, vendredi à New York, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies (ONU), M. Amar Bendjama, que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran étaient injustifiées et constituaient une violation flagrante de la charte de l'ONU, ajoutant que ces attaques ciblant des installations soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) compromettaient la crédibilité du système de non-prolifération nucléaire.

Intervenant lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le thème "Les menaces contre la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a affirmé que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran "sont injustifiées et constituent une violation flagrante de la charte des Nations unies", rappelant qu'elles avaient ciblé des installations nucléaires soumises aux garanties de l'AIEA.

"Si ces garanties et la présence d'inspecteurs internationaux sur le sol iranien n'assurent pas la protection de ces installations, c'est, donc, la crédibilité même du système mondial de non-prolifération qui est aujourd'hui en jeu", a-t-il averti.

"Si les responsables de la protection de ce système sont incapables de condamner ces violations, ils doivent s'interroger sur leurs objectifs réels et s'ils s'acquittent, vraiment, de leurs responsabilités", poursuit-il.

"Nous devons résister à toute tentative visant à justifier ce qui constitue en vrai un acte d'agression contre un Etat souverain, membre des Nations unies", a soutenu le diplomate algérien ajoutant que "nul narratif illusoire n'est accepté".

Il a, à ce titre, cité les propos du Directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, lors d'un entretien accordé à la chaîne CNN: "Nous (l'AIEA) n'avons aucune preuve sur l'existence d'efforts systématiques pour passer à la fabrication



d'arme nucléaire", une déclaration "digne de toute notre attention", selon le représentant algérien. Soulignant la nécessité pour tout le monde de "revenir à la raison", le diplomate algérien a affirmé que "les négociations entre les trois pays européens et l'Iran, ainsi que celles entre les Etats-Unis et l'Iran, facilitées par le Sultanat d'Oman, demeurent une option constructive et viable à même de faire prévaloir la diplomatie". "Même en période de fortes tensions, la médiation et les principes de la Charte des Nations unies demeurent les seuls instruments qui nous sont disponibles et viables", a-t-il assuré, ajoutant que "l'Algérie a toujours cru en la force du dia-

logue". Il a en outre souligné que "l'Algérie ne peut accepter le principe de deux poids, deux mesures, quand il s'agit du respect du Droit international humanitaire, parce que les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés partout et en toutes circonstances", ajoutant: "Nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre les violations du Droit international humanitaire, notamment à Ghaza où, malheureusement, la violation du Droit international humanitaire est devenue la règle".

"Les responsables de l'effondrement du système de santé à Ghaza et du meurtre de 1.580 membres du personnel médical, de 18.000 enfants, de plus 10.000

femmes, de 225 journalistes et de 467 membres du personnel humanitaire, ne peuvent prétendre, en toute crédibilité, le respect du Droit international humanitaire", a martelé M. Bendjama.

Le diplomate algérien a, par ailleurs, expliqué qu'"aucune mesure ne peut se substituer à la responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité", rappelant la résolution 487 adoptée par le Conseil en 1981 suite à l'agression sioniste contre la centrale d'Osirak en Irak.

A ce propos, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, a indiqué que "cette résolution n'a jamais été appliquée, d'autant que les installations nucléaires de l'entité sioniste n'ont jamais été soumises aux garanties de l'AIEA et que l'Irak n'a reçu aucune indemnité, de même que ce Conseil n'a jamais été informé d'aucune mesure de suivi, ce qui démontre que l'impunité et l'immunité entraînent de graves conséquences".

"Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est loin d'être un simple acte d'agression isolé mais plutôt un défi aux fondements mêmes du système juridique international", a averti l'ambassadeur Amar Bendjama au terme de son intervention, appelant "le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités et faire face à tous les actes menaçant la paix et la sécurité internationales et exigeant une réponse appropriée".

La passivité ne peut être une option".

PARTIS

Boutbig souligne l'importance de renforcer le front interne face aux différents défis

Le président du Front El Moustakbal, M. Fateh Boutbig, a affirmé, samedi à Tipasa, l'importance de renforcer le front interne pour faire face aux différents défis internes et externes.

M. Boutbig, qui intervenait à l'ouverture de la rencontre régionale des cadres de son parti des wilayas du Centre du pays, a souligné la nécessité de "consolider le front interne et de se rallier aux choix stratégiques de l'Etat visant à faire face aux défis internes et externes en vue de bâtir un pays fort". Il

a rappelé, à ce propos, "la vision prospective et sage des hautes autorités des pays dans la protection de la patrie et le renforcement de la souveraineté de la décision dans le cadre d'une série de réformes engagées par l'Algérie dans cette optique, citant notamment la loi relative à la trajectoire qui consacre le principe du caractère social de l'Etat". "Les réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont permis la concrétisation de nombreuses réalisations et acquis, no-

tamment au profit du front social et de la mémoire nationale", a souligné Boutbig, prévoyant "d'autres succès à l'avenir". Il a ajouté que "l'Algérie a réussi, en dépit de tous les défis, à retrouver sa place parmi les nations sur la scène internationale, tout en préservant la force et la cohésion de son tissu social, fondé sur la sécurité du pays et les constantes de la Nation", dépassant ainsi les déséquilibres et la politique du désespoir, autrefois semée dans les esprits des citoyens".

M. Osmani appelle les Algériens à se mobiliser pour préserver et protéger le pays

Le président du parti Sawt Chaâb (La Voix du Peuple), Lamine Osmani, a appelé samedi les Algériens, depuis la wilaya de Mascara, à se mobiliser pour préserver le pays et le protéger.

Lors d'un meeting populaire animé dans la commune de Maqtaa Douz, sous le thème "De la mémoire nationale - Commémoration de la bataille de Maqtaa de l'Emir Abdelkader", M. Osmani a déclaré que la conjoncture que vit le monde actuellement "exige de tous les Algériens de se mobiliser pour édifier un front de résilience, afin de protéger le pays et préserver sa sécurité et son intégrité territoriale".

Il dans ce sens appelé "à faire bloc face aux ennemis de

l'Algérie". Le même message politique a souligné que la commémoration de la bataille de Maqtaa, menée par l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française (le 28 juin 1835), était une occasion pour rappeler les sacrifices des aïeux à l'image de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, affirmant que le peuple algérien avait, à cette époque, donné une leçon de résistance, de courage dans la protection du pays.

Les générations actuelles, selon M. Osmani, doivent "suivre l'exemple de l'Emir Abdelkader, symbole de la résistance, du savoir et de l'éthique dans le monde, engagé dans la lutte pour la libération de la patrie de l'oppression du colonisateur français".

M^{me} Zerouati appelle au renforcement du rôle des jeunes dans la vie politique

La présidente du parti Tajamoue Amal El Jazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a appelé, samedi dans la wilaya de Souk Ahras, à "renforcer le rôle de la jeunesse dans la vie politique", estimant qu'il s'agit-là d'une "nécessité stratégique pour construire une Algérie victorieuse". Intervenant lors d'un meeting populaire organisé par son parti dans la commune frontalière de Merahna, Mme Zerouati, considérant que la protection de la souveraineté nationale "relève

d'une responsabilité collective", a appelé à une "union autour des institutions de l'Etat, conduites par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", pour "réaliser un développement global et durable à la hauteur des défis de l'heure et renforcer la position de l'Algérie sur la scène internationale". Elle a ajouté que Souk Ahras, "avec son histoire et sa lutte héroïque, représente un exemple vivant de participation politique conscientisée", c'est pour

quoi, a-t-elle dit, que la jeunesse "doit contribuer efficacement à la construction de l'avenir du pays".

La présidente du parti TAJ a salué, en clôture de son discours, "le rôle essentiel de l'Armée nationale populaire dans la protection de l'unité et de la stabilité du pays", avant de souligner que l'unité nationale reste "un rempart infranchissable contre toutes les tentatives visant à porter atteinte à la souveraineté nationale".

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Le HCR Algérie appelle à la solidarité et à l'action en faveur des réfugiés sahraouis

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) en Algérie, a appelé au renforcement de la solidarité internationale et à l'action pour répondre à la situation humanitaire "critique" à laquelle sont confrontés les réfugiés sahraouis dans les cinq camps près de Tindouf, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. "Le thème de cette année +Solidarité avec les réfugiés+ est un rappel puissant que soutenir les réfugiés va au-delà des mots.

Cela nécessite des actions concrètes, un soutien constant et des solutions durables", souligne le HCR Algérie dans un communiqué.

Et de poursuivre: "Depuis cinq décennies, les réfugiés sahraouis vivent dans l'une des situations de déplacement les plus longues et les plus oubliées à l'échelle mondiale".

"Malgré les efforts des acteurs humanitaires, y compris les 28 partenaires opérant dans le cadre du Plan de Réponse aux Réfugiés Sahraouis (SRRP), ainsi que l'engagement fort des autorités algériennes, seulement 34 pc des 103,9 millions USD requis ont été mobilisés pour répondre aux besoins humanitaires de base des réfugiés sahraouis en 2025", relève le communiqué.

Dans ce contexte, le représentant du HCR en Algérie, M. Alistair Alan Boulton, a affirmé que la solidarité avec les réfugiés "devrait se traduire par la mobilisation des ressources nécessaires afin de garantir une vie digne et saine à ces réfugiés". Le HCR Algérie réitérera sa "profonde reconnaissance" au Gouvernement et au peuple algériens, ainsi qu'aux pays donateurs, aux donateurs du secteur privé, et à l'ensemble des partenaires qui font preuve de solidarité avec les réfugiés sahraouis, conclut le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le texte de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a présenté, jeudi, le texte de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022 devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou.

Le ministre a précisé, dans son exposé sur les résultats de l'exécution de la loi de finances, que les recettes budgétaires réalisées en 2022 avaient atteint 7.244 milliards de DA et les dépenses budgétaires exécutées 10.494 milliards de DA, dont 7.443 milliards de DA de dépenses de fonctionnement et 3.050 milliards de DA au titre des dépenses d'équipement, faisant remarquer que les dépenses avaient enregistré une baisse de 1.116 milliards de DA par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire 2022.

Présentant les données macroéconomiques, le ministre a indiqué que les exportations avaient atteint 65,7 milliards de dollars contre 38,6 milliards de dollars en 2021, soit une hausse de 27,1 milliards de dollars, les exportations d'hydrocarbures ayant enregistré une augmentation de 25,6 milliards de dollars, pour atteindre 59,7 milliards de dollars, retrouvant ainsi leurs niveaux d'avant la crise de la chute des prix enregistrée en 2014.

S'agissant de la balance commerciale, le ministre a fait état d'un excédent estimé à 26,8 milliards de dollars en 2022, soit 11,5 % du PIB, tandis que le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 170%, contre 103% en 2021.

Pour le ministre, le projet de loi portant règlement budgétaire est un outil clé pour vérifier la concordance entre les prévisions faites dans les lois de finances et les résultats réels et évaluer les conditions de mise en œuvre des procédures budgétaires.

Dans son rapport sur le texte de loi, la commission des affaires économiques du Conseil de la nation a recommandé de ramener à une année l'exercice financier de référence pour la présentation de la loi de règlement budgétaire (N-1) pour "davantage d'efficacité dans le contrôle a posteriori de l'exécution de la loi de finances".

Dans le rapport, l'accent a été mis sur l'importance de "poursuivre les efforts pour élargir l'assiette fiscale, améliorer le recouvrement fiscal, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et contenir le marché parallèle dans le cadre de l'inclusion financière".

Dans leurs interventions, les membres du Conseil de la nation ont salué l'importance du texte en tant que mécanisme à même de renforcer le contrôle de la gestion des deniers publics, soulignant l'impératif d'intensifier les efforts de recouvrement fiscal, de renforcer la numérisation du secteur des Finances, d'activer des mécanismes efficaces pour l'exécution des crédits financiers et d'appuyer le caractère social des politiques publiques.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Une enveloppe de 7 milliards de dinars allouée à l'aménagement et à l'extension des plages du pays (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a indiqué, hier à Annaba, qu'une enveloppe de 7 milliards de dinars a été allouée à l'aménagement et à l'extension des plages du pays dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2025.

Ce montant, qui représente une augmentation de 68% par rapport à la saison estivale de l'année dernière, a permis l'ouverture de 461 plages, dont 13 nouvelles, à travers 119 communes dans 14 wilayas côtières, a précisé le ministre lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la saison estivale 2025, en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, ainsi que des walis d'Annaba et d'El Tarf, respectivement Abdelkader Djellaoui et Mohamed Meziane.

Les actions entreprises dans ce cadre ont permis d'améliorer la gestion des plages et la qualité des services fournis aux estivants, a-t-il ajouté, notant que la saison estivale 2025 donnera également lieu à des campagnes de sensibilisation desti-



nées à prévenir les risques inhérents à la saison chaude, tels que les noyades, les feux de forêt, les accidents de la circulation et les maladies à transmission hydrique (MTH). M.

Merad a également invité les acteurs de la société civile et les médias à participer à ces efforts dans le cadre d'une approche participative nationale.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Baddari préside une réunion de coordination avec les directeurs des établissements universitaires et des ENS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, samedi à Alger, une réunion de coordination avec les directeurs des établissements universitaires et des écoles normales supérieures (ENS), en prévision de la prochaine année universitaire, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été consacrée à la coordination avec les ENS et les annexes y

relevant dans diverses universités du pays, "en vue de répondre à la demande nationale exprimée par le ministère de l'Éducation nationale".

"L'objectif est de renforcer la qualité de la formation et d'optimiser l'utilisation des infrastructures et des équipements, d'autant plus que ces annexes entameront, à partir de l'année universitaire 2025/2026, la formation des enseignants pour les trois cycles", précise la même source.

ENVIRONNEMENT

Sidi Bel Abbes : mise en avant du rôle des médias et de la société civile dans l'ancrage de la culture environnementale

Les participants à un colloque organisé, samedi à l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbes, ont souligné l'importance du rôle des médias et de la société civile dans l'ancrage de la culture environnementale chez les citoyens et leur contribution efficace à la sensibilisation écologique.

Lors de cette rencontre, placée sous le thème "Le rôle des médias et des acteurs de la société civile dans la promotion de la culture environnementale : de la sensibilisation à l'autono-

misation", les intervenants ont insisté sur la nécessité d'accompagner les médias et la société civile dans la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD). Les débats ont mis en avant le rôle central des médias dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux et dans l'orientation de l'opinion publique vers des comportements durables respectueux de l'environnement, tout en soulignant l'importance de renforcer le partenariat entre les médias et la

société civile pour consolider une culture environnementale responsable au sein de toutes les couches de la société. Le colloque a également connu des interventions d'experts en communication environnementale, ainsi que de représentants d'associations activant dans la protection de l'environnement. Les débats ont porté sur l'état actuel de la culture écologique et sur la nécessité de renforcer la formation dans la presse environnementale. A noter que cette rencontre a

été organisée à l'initiative de l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté, en partenariat avec l'Union nationale des journalistes et des professionnels des médias algériens, et sous la supervision du wali de Sidi Bel Abbes, Kamel Hadji.

Des représentants de la direction de l'environnement, de la conservation des forêts, de plusieurs associations, ainsi que des enseignants et étudiants universitaires, ont pris part à cette rencontre.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Constatation de la vacance du poste de président, Mme Leïla Aslaoui assure l'intérim

La Cour constitutionnelle a organisé, jeudi, une délibération pour constater la vacance du poste de président, et ce, sous la présidence du membre le plus âgé, Mme Leïla Aslaoui, qui assurera l'intérim jusqu'à la désignation d'un nouveau président.

"Conformément aux dispositions du décret présidentiel 22-93 du 5 Chaâbane 1443 correspondant au 8 mars 2022 relatif aux règles se rapportant à l'organisation de la Cour constitutionnelle, notamment ses articles 6, 7 et 8, il a été procédé, jeudi 19 juin 2025, à l'organisation d'une délibération de la Cour constitutionnelle,

sous la présidence du membre le plus âgé, Mme Leïla Aslaoui, à l'effet de constater la vacance du poste de président", après que M. Omar Belhadj a demandé à être "déchargé de la présidence de la Cour constitutionnelle pour des raisons personnelles", lit-on dans le communiqué de cette institution.

Mme Leïla Aslaoui, membre la plus âgée, assurera l'intérim de la présidence de la Cour constitutionnelle jusqu'à la désignation du nouveau président dans les quinze (15) jours suivant la notification prévue à l'article 6 du décret présidentiel susmen-

tionné. Le décret précise qu'il est procédé à l'organisation d'une délibération de la Cour constitutionnelle, sous la présidence du membre le plus âgé, à l'effet de constater la vacance du poste de président.

Une copie de la délibération est notifiée au président de la République et l'intérim de la présidence de la Cour constitutionnelle est assuré par le membre le plus âgé jusqu'à la désignation du nouveau président dans les quinze (15) jours suivant la notification prévue à l'article 6 susmentionné, selon le texte.

ILLIZI

Réception "avant la fin de l'année" d'un complexe frigorifique

Un complexe frigorifique d'une capacité de stockage de 5.000 m³ sera réceptionné "avant la fin de l'année 2025" dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles (DSA).

Le chantier de ce complexe confié, dont la réalisation est confiée à deux entreprises de affiche actuellement 70% de taux d'avancement, a indiqué le DSA Ahmed Brahimi relevant que les obstacles entravant l'avancement de ce chantier ont été solutionnés.

Soulignant que ce complexe frigorifique relève de l'entreprise Frigomedit, le même responsable a mis en avant l'apport de cette future structure frigorifique dans la régulation du marché local.

Cette installation frigorifique accordée à cette région saharienne permettra, une fois réalisée, l'amélioration des conditions de stockage des produits agricoles et animaliers et du pouvoir d'achat du citoyen à la faveur de la contribution à la stabilité des prix des produits, a estimé le même responsable.

Selon le DSA, le complexe aura égale-



ment un impact socioéconomique pour la région dans la mesure où des

emplois directs et indirects seront créés au profit des jeunes de la région.

EL-MENIAË

Divers projets pour améliorer le réseau électrique pendant la période estivale

Une série de projets ont été lancés par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya d'El-Meniaïa, en vue d'améliorer le réseau d'électricité, pendant la période estivale, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution.

Parmi ces opérations, la réalisation de 43 km de nouvelles lignes avec mise en service de deux (2) transformateurs, en plus de l'exé-

cution de 19 nouveaux raccordements de la wilaya au réseau du Grand Sud sur plus de 74 km linéaires, pour une distribution optimale de l'électricité, et ce pour un coût de 500 millions DA, a-t-on précisé.

La Sonelgaz a également mobilisé des équipes techniques d'intervention en cas de perturbations sur le réseau, notamment en été où sont relevés les pics de consommation, afin d'assurer des prestations à la

hauteur des attentes de ses clients, a-t-on ajouté.

L'entreprise a contribué, par ailleurs, à un programme d'égagement des arbres, sur un linéaire de 174 mètres linéaires, avec pour but de protéger son réseau et de prévenir les incendies de forêts, a conclu la source.

La Sonelgaz d'El-Meniaïa compte 28.676 clients raccordés au réseau d'électricité de basse tension et 670 clients au réseau de haute tension.

MOSTAGANEM

Octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets d'investissement

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé d'octroyer des autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets d'investissement, dans le cadre des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la levée des obstacles sur les projets d'investissement en suspens, a indiqué vendredi un communiqué des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé jeudi une réunion du

comité de wilaya chargé de lever les entraves administratives sur les projets d'investissement, en vue de régulariser la situation de dix dossiers d'investissement et de permettre leur mise en exploitation, selon la même source. Dans ce cadre, le comité a approuvé l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets parmi les dix dossiers, activant principalement dans le secteur du tourisme, notamment des hôtels, des résidences et des complexes touris-

tiques ainsi que des camps de vacances, précise le communiqué.

Dans un souci de transparence et de contact direct avec les investisseurs, les concernés ont été reçus lors de cette réunion afin de présenter leurs projets et d'exposer les préoccupations entravant le lancement de leurs activités, ajoute la même source.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de faciliter les procédures administratives et a donné des instructions aux directeurs exécutifs concernés

pour la délivrance des autorisations d'exploitation des projets prêts à démarrer. Le même responsable a réaffirmé l'engagement des autorités locales à mettre en œuvre les orientations des hautes autorités du pays visant à promouvoir l'investissement et un climat des affaires transparent et souple, favorable aux investisseurs sérieux, pour la réalisation de leurs projets, dynamiser l'économie locale et la création de nouveaux emplois, a-t-on indiqué.

TIARET

Lancement de la campagne de récolte du colza oléagineux

La campagne de récolte du colza oléagineux pour la saison agricole en cours a été lancée, jeudi dans la wilaya de Tiaret.

"Les superficies emblavées en colza à travers la wilaya ont atteint 858 hectares, dont 750 hectares sont cultivés dans les six unités agricoles de production, tandis que 108 hectares sont exploités par des agriculteurs privés", a précisé le directeur local des services agricoles, Boualem Mekhane, lors des explications fournies au wali de Tiaret, Saïd Khalil, qui a supervisé l'opération du début de la récolte depuis l'unité agricole de production "Si Abdelkrim" dans la

commune de Sebaine. Le DSA a précisé qu'un rendement moyen de 15 quintaux à l'hectare est attendu, soulignant que "les agriculteurs cultivant cette oléagineux, ont acquis une expérience qui leur a permis d'élargir les superficies et d'augmenter la production par rapport aux campagnes précédentes". La récolte sera acheminée vers l'unité d'élevage de Rahouia, dans la même wilaya, conformément à la convention qui lie cette structure aux exploitations agricoles.

Cette unité se chargera ensuite du transfert du produit vers des usines spécialisées pour sa transformation en huiles alimentaires, selon la même

source. Une campagne de récolte du tournesol, cultivé sur une superficie de 200 hectares au niveau des unités agricoles de production, sera également lancée dans les prochains jours.

In situ, le wali de Tiaret a insisté sur la nécessité d'une utilisation optimale du processus technique, notamment au sein des unités de production, afin d'augmenter les rendements et d'encourager les agriculteurs privés à se tourner vers ce type de cultures stratégiques.

Il a également souligné l'importance de recourir à l'irrigation d'appoint, compte tenu des facilités offertes par l'Etat dans ce domaine.

NÂAMA

Lancement de la campagne moisson-battage avec une production attendue de près de 140.000 quintaux de céréales

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage pour la saison agricole 2024-2025 a été donné, jeudi dans la wilaya de Nâama, avec une production prévisionnelle de près de 140.000 quintaux de céréales, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA), Cherouine Boudjemâa.

Le DSA a précisé, en marge du lancement de cette campagne depuis une exploitation agricole située dans le périmètre de "Dhayat Es-soud", au chef lieu de wilaya, sous la supervision du wali Lounès Bouzegza, que la superficie dédiée à la culture des céréales pour cette saison dépasse 5.000 hectares, dont environ 2.800 hectares consacrés à l'orge et 1.100 hectares au blé dur avec un rendement devant dépasser les 40 quintaux à l'hectare.

La superficie réservée au blé tendre s'élève à 300 hectares, tandis que 900 hectares ont été réservés à l'avoine et 20 hectares au triticale.

Il a ajouté que les prévisions pour cette saison annoncent une production quasiment doublée par rapport à la saison précédente, qui avait enregistré une récolte d'environ 65.000 quintaux, "grâce notamment à l'accompagnement qu'offre l'Etat, au soutien aux investisseurs dans la filière céréalière, à l'extension des superficies cultivées, aux récentes précipitations, ainsi qu'à l'encadrement technique fourni par les équipes de vulgarisation agricole, particulièrement en ce qui concerne les itinéraires techniques".

Pour sa part, le wali de Nâama a affirmé que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette campagne, notamment la préparation des infrastructures de stockage, dont un entrepôt de collecte à Mecheria d'une capacité de 130.000 quintaux, en plus d'autres points de collecte à travers plusieurs communes dont Ain Sefra.

Le chef de l'exécutif local a également assuré de la mise à disposition de tous les moyens matériels nécessaires, notamment les moissonneuses-batteuses, les tracteurs et autres équipements.

MILA

52 agriculteurs concernés par l'indemnisation des dégâts dus à la grêle

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) à Mila indemniseront 52 agriculteurs de filière des céréales et légumineuses dont les récoltes ont été affectées par les précipitations de grêle au cours du mois de mai passé, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette caisse.

Dans une déclaration à l'APS, M. Cherif Chorfi a précisé que les experts conventionnés avec la caisse ont procédé aux constatations des dégâts dus aux intempéries accompagnées de précipitations de grêles durant les premiers jours du mois de mai passé dans les communes de Ferdjioûa, Telegheima, Ain Beïda Hariche, Bouhatem, Ain Mellouk, Ahmed Rachedi, Oued Seguen, Tibergent, Tadjenanet et Oued Athmanina.

Ces experts plangent sur l'élaboration de rapports d'expertise détaillés sur les récoltes affectées en fonction desquels seront fixés les montants des indemnisations de chaque agriculteur, a précisé la même source.

Au cours de l'année passée 2024, pas moins de 129 agriculteurs ont été indemnisés pour les dégâts subis par leurs récoltes du fait des chutes de grêles et des incendies. Les montants des indemnisations pour cause de grêles avaient atteint alors 56,13 millions DA accordés à 110 agriculteurs, a-t-on rappelé.

RÉFORMES FINANCIÈRES EN ALGÉRIE Vers une modernisation accélérée et une gouvernance numérique

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a exposé jeudi l'état d'avancement des réformes économiques engagées par son département.



Par **Abed Meghit**

Il a mis en avant des progrès notables, notamment en matière de numérisation des services et de transactions financières.

Face aux membres du Conseil de la nation, réunis sous la présidence d'Azouz Nasri, le ministre a souligné que les réformes structurelles du secteur financier ont atteint un stade "avancé".

Ces changements touchent tant l'organisation administrative – fiscalité, budget, Trésor public et Douanes – que le système bancaire, en particulier à travers la digitalisation des paiements et la réduction du recours à l'argent liquide.

M. Bouzred a mis l'accent sur l'évolution rapide des moyens de paiement électronique, considérée comme un levier stratégique de modernisation.

Grâce à la mise en place du Haut-commissariat à la numérisation, des avancées sont attendues d'ici la fin de l'année, avec des mesures concrètes visant à renforcer l'utilisation des solutions numériques dans les échanges économiques.

Bureaux de change : un cadre en place mais sans demande

Interrogé sur la situation des bureaux de change, un sujet récurrent chez les parlementaires, le ministre a précisé que la Banque d'Algérie avait instauré un cadre réglementaire encadrant leur ouverture.

Cependant, « aucune demande d'autorisation n'a encore été enregistrée », a-t-il signalé, illustrant ainsi une réticence persistante des opérateurs malgré les réformes engagées.

Marchés publics : un texte d'application attendu

Concernant la loi n°23-12

relative aux règles générales des marchés publics, le ministre a informé les sénateurs qu'un texte d'application était en cours de finalisation.

Ce dispositif est censé répondre aux besoins de flexibilité exprimés par les différents départements ministériels et institutions, tout en garantissant une meilleure transparence et efficacité dans la gestion des marchés.

Faible recouvrement fiscal : la crise sanitaire toujours en cause

Au sujet de la baisse du recouvrement fiscal en 2022, M. Bouzred a évoqué les effets prolongés de la pandémie de Covid-19.

Selon lui, cette période a freiné les paiements des opérateurs économiques en raison du ralentissement de l'activité, d'où un recul du rythme habituel des recettes fiscales.

Projets structurants : vers

une plateforme de suivi numérique

Enfin, pour renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des projets d'investissement publics, le ministre a annoncé la mise en place prochaine d'une plateforme numérique interne dédiée au suivi des projets en cours.

Ce système, qui devrait être opérationnel d'ici un mois et demi, permettra d'inclure les élus dans le processus de suivi et permettra de centraliser les données relatives aux délais d'exécution et aux coûts dans les différents secteurs concernés.

Cette série de réformes et d'initiatives s'inscrit dans une volonté affirmée de modernisation de la gestion publique et d'adaptation aux standards internationaux, dans un contexte où la gouvernance numérique devient un pilier essentiel du redressement économique.

A. M

4^E ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE M. Rezig appelle les opérateurs économiques à conquérir le marché africain

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, samedi depuis Blida, les opérateurs économiques à saisir l'opportunité qu'offre l'organisation en Algérie de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), en septembre prochain, pour conquérir les marchés du continent. Le ministre qui intervenait lors d'une journée d'information organisée sous le thème "Le défi commercial africain 2025", dans le cadre des préparatifs de la participation algérienne à l'IATF-2025, a souligné "l'importance de tirer profit de cet événement économique majeur, prévu en Algérie du 4 au 10 septembre", pour investir le marché africain qu'il a qualifié de "plus grand espace commercial en termes de population". "Le défi est réel et s'impose à tous, responsables et chefs d'entreprises publiques et privées, pour investir l'Afrique et conclure un maximum d'accords de partenariat lors de ce rendez-vous économique", a-t-il ajouté, soulignant les "énormes potentialités" dont dispose l'Algérie dans ce domaine. M. Rezig a également rappelé les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ayant permis "l'ouverture de plusieurs postes frontaliers avec des pays africains et la création de zones franches".

Il a, à ce titre, annoncé l'organisation "dans les prochains jours" par ses services, en coordination avec la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), de la "plus grande activité dédiée aux exportateurs, eu égard à leur rôle considérable dans les échanges économiques". "Plusieurs rencontres et sorties seront organisées avec les opérateurs économiques dans le cadre des préparatifs de cet événement économique majeur", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du Club des entrepreneurs et industriels (CEI), Rachid Bouhamed, a souligné l'importance de cette rencontre, initiée par le club en coordination avec l'École supérieure de commerce et divers acteurs, précisant qu'elle reflète "la volonté de l'ensemble des opérateurs à assurer le succès de cet événement économique". Cette rencontre, à laquelle ont assisté le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, des cadres de la direction du Commerce extérieur et différents acteurs du secteur, a été marquée par la présentation de plusieurs communications.

PORT DE MOSTAGANEM

Lancement de la réalisation du troisième bassin avant la fin de l'année

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé samedi à Mostaganem, le lancement, avant la fin de l'année en cours, des travaux de réalisation du troisième bassin du port commercial de Mostaganem.

Dans son intervention, après avoir assisté à une présentation sur la situation du port commercial de Mostaganem et le projet de sa transformation en un pôle économique et commercial régional, le ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a déclaré que "l'extension de cette infrastructure stratégique, devenue aujourd'hui une nécessité urgente, sera lancée avant la fin de l'année".

Cette extension, selon M. Sayoud, permettra d'augmenter la capacité d'accueil du port, actuellement de 5 à 7 navires, par l'ajout de quatre navires supplémentaires, tout en permettant l'accostage de

grands navires grâce à un approfondissement du bassin à plus de 14 mètres.

Il a précisé que « l'étude est achevée et que des offres sont déjà disponibles pour l'extension, que ce soit par un financement commun entre le groupe des services portuaires "Serport" et le port de Mostaganem ou avec des partenaires nationaux ou étrangers ».

Dans l'attente de ce projet, le ministre a donné des instructions au Directeur général du port de Mostaganem pour réduire les délais d'exécution des travaux d'aménagement du port (quais et voies de circulation), en instaurant un système de travail en continu (3X8) afin de livrer les différentes tranches dans les plus brefs délais, sans perturber l'activité portuaire.

Concernant la zone des marchandises, M. Sayoud a donné des instructions pour l'élaboration d'un cahier des

charges et le lancement d'un appel d'offres afin de démarrer progressivement les travaux.

Il a également exigé le raccordement de l'enceinte portuaire au réseau ferroviaire national, notant que l'infrastructure est déjà disponible à proximité.

A ce propos, il a souligné que la reliance du transport ferroviaire permettra l'acheminement des conteneurs vers différentes directions via la station régionale de Oued Tlelat (wilaya d'Oran).

Lors de sa visite à l'unité opérationnelle du tramway de Mostaganem, le ministre a suivi deux exposés sur l'activité de cette unité et de l'établissement public de transport urbain et suburbain (bus de Mostaganem).

Tout en saluant les efforts déployés, il a exhorté les services concernés à l'intensification des activités durant la saison estivale. En réponse aux doléances

des responsables locaux, la flotte de l'établissement public de transport urbain et suburbain a été renforcée de dix bus supplémentaires, en plus de l'octroi d'une autorisation pour l'acquisition de minibus et d'un terrain à usage d'activités annexes comme le contrôle technique. Par ailleurs, le ministre des Transports a inauguré officiellement la saison estivale 2025 en compagnie des autorités locales sur la plage "Sablette" de la commune de Mazghran, récemment réaménagée. Il a aussi visité l'exposition organisée pour l'occasion et assisté à une manœuvre de la Protection civile et du dispositif de surveillance des plages.

Le programme de cette visite comprend également l'inspection par le ministre de l'aérodrome régional de lutte contre les incendies de forêts situé sur la piste de la commune de Sayada.

APS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Les IDE mondiaux ont reculé de 11% sur fond d'incertitude

Les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux ont reculé de 11% pour s'établir à 1.500 milliards de dollars en 2024, enregistrant ainsi une deuxième année consécutive de baisse, a indiqué jeudi la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).



Les tensions géopolitiques, la fragmentation du commerce, l'intensification de la concurrence entre les politiques industrielles, combinées à des risques financiers élevés et à l'incertitude, redessinent la carte mondiale des investissements, a noté la CNUCED dans son Rapport sur l'investissement dans le monde 2025.

Ce recul s'explique en grande partie par une baisse de 22% des IDE vers les économies développées, dont une chute de 58% en Europe, selon le rapport.

Dans les pays en développement, les flux de capitaux entrants sont apparus globalement stables, mais avec des divergences régionales.

Dans beaucoup d'écono-

mies, les capitaux "stagnent ou contournent" les secteurs clés, tels que les infrastructures, l'énergie, les technologies et les industries qui sont les moteurs de la création d'emplois, relève le rapport.

"Trop d'économies sont laissées pour compte, non par manque de potentiel, mais parce que le système continue d'orienter les capitaux là où c'est le plus facile, et non là où ils sont vraiment nécessaires", a souligné Rebecca Grynspan, secrétaire générale de la CNUCED.

Les investissements dans l'économie numérique constituent le seul secteur en croissance, avec une hausse de 14% des IDE portée par la fabrication de technologies de l'information et de la communication (TIC), les services numériques et les semi-conducteurs, note le rapport.

Celui-ci signale une forte baisse des investissements

dans les secteurs essentiels à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) comme les énergies renouvelables, les transports ainsi que l'eau et l'assainissement, tous affichant des reculs de plus de 30%.

Il avertit que les niveaux actuels d'investissement sont largement insuffisants face aux besoins mondiaux.

Pour combler le déficit de financement des ODD, il faudrait environ 4.000 milliards de dollars par an dans les pays en développement.

La CNUCED a présenté sept domaines prioritaires, couvrant la gouvernance des données et de l'intelligence artificielle, les politiques et les règles d'investissement numérique, ainsi que les infrastructures numériques, entre autres, pour aider les économies en développement à attirer des IDE transformateurs dans les industries numériques.

JAPON

Doublement des prix du riz sur un an, l'inflation accélère plus qu'attendu

Les prix à la consommation au Japon ont accéléré plus qu'attendu en mai, tirés notamment par un doublement des prix du riz, selon des chiffres officiels publiés vendredi.

La hausse des prix à la consommation (hors produits frais) s'est élevée à 3,7% sur un an le mois dernier, accélérant une nouvelle fois après s'être établie à 3,5% en avril, et au plus haut depuis janvier 2023.

Ce chiffre s'établit, au-delà des prévisions des économistes sondés par Bloomberg (+3,6%).

L'inflation hors énergie et produits

frais a, elle, accéléré à 3,2%, contre 3% en avril, très au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ).

La vertigineuse envolée des prix du riz continue et s'accélère même: ils ont bondi de 101% sur un an en mai.

Le riz, céréale de base dans l'archipel, s'était déjà renchéri de 81,4% en février, de 92,5% en mars et de 98,4% en avril, alors la plus forte hausse depuis 1971 et le début des statistiques comparables selon le journal Nikkei.

La récolte 2023 (consommée l'an dernier) avait été pénalisée par des chaleurs record, tandis que la de-

mande de riz était, elle, gonflée par le renchérissement des aliments importés, un tourisme record, et par une vague d'achats paniques déclenchés en août 2024 par un avertissement au "mésagisme".

Surtout, des négociants stockaient du riz pour muscler leurs profits à terme, selon les experts. Pour enrayer la flambée, le gouvernement a débouqué ces derniers mois des stocks de riz tirés des réserves stratégiques du pays, d'abord mis aux enchères puis fournis directement aux magasins --mais avec pour l'heure un succès mitigé.

L'inflation accélère plus qu'attendu

Les prix à la consommation au Japon ont accéléré plus qu'attendu en mai, notamment en raison d'un doublement des prix du riz en dépit des efforts du gouvernement pour enrayer leur flambée, selon des chiffres officiels publiés vendredi.

La hausse des prix à la consommation (hors produits frais) s'est élevée à 3,7% sur un an le mois dernier, accélérant

une nouvelle fois après s'être établie à 3,5% en avril, et au plus haut depuis janvier 2023. L'inflation hors énergie et produits frais a, elle, accéléré à 3,2%, contre 3% en avril, très au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ).

La forte hausse des prix du riz continue et s'accélère même: ils ont bondi de 101% sur un an en mai. Le riz, céréale de base dans le pays, s'était déjà renchéri de

81,4% en février, de 92,5% en mars et de 98,4% en avril, alors la plus forte hausse depuis 1971 et le début des statistiques comparables selon le journal Nikkei.

La récolte 2023 (consommée l'an dernier) avait été pénalisée par des chaleurs record, tandis que la demande de riz était, elle, gonflée par le renchérissement des aliments importés et un tourisme record.

TUNISIE

Hausse de 26 % des IDE en 2024

Les investissements directs étrangers (IDE) en Tunisie ont atteint 3,2 milliards de dinars tunisiens en 2024 (soit un milliard de dollars américains), enregistrant une hausse de 26% par rapport à l'année 2023, a indiqué le directeur général de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA-Tunisie), M. Jalel Tebib.

S'exprimant à l'occasion du 30e anniversaire de la FIPA, M. Tebib a précisé que les IDE ont atteint 760 millions de dinars (0,26 milliard de dollars) au cours du premier trimestre de l'année 2025, marquant une progression de 25% par rapport à la même période de 2024.

Il s'est dit optimiste quant aux perspectives d'investissement en Tunisie, estimant que le pays pourrait attirer jusqu'à 6 milliards de dinars (près de 2 milliards de dollars) au cours des prochaines années, à condition de renforcer le climat des affaires et de créer un environnement favorable à la réussite des entreprises implantées dans le pays.

BÉNIN

Une subvention d'environ 90 millions de dollars du FMI pour soutenir les réformes budgétaires

Le Fonds monétaire international (FMI) a décidé d'accorder une subvention d'environ 90 millions de dollars américains au gouvernement béninois, en vue de soutenir les réformes budgétaires en cours dans le pays, annonce un communiqué de l'institution financière internationale.

Sur le plan budgétaire, le Bénin a atteint dès 2024 le critère de convergence du déficit budgétaire vers la norme communautaire de 3% du PIB de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), soit un an avant l'échéance prévue.

"L'un des principaux défis pour le Bénin est de préserver la dynamique des réformes et de renforcer davantage les politiques favorisant une croissance inclusive et une transformation économique qui profitent à tous les Béninois", indique le communiqué.

MARCHÉS MONDIAUX

Les Bourses mondiales terminent dans le vert

Les Bourses mondiales évoluent dans le vert vendredi après des données géopolitiques rassurantes pour les marchés. En Europe, Francfort a pris 1,27%, Paris 0,48% et Milan 0,74%.

Seule la Bourse de Londres a légèrement cédé du terrain, en recul de 0,20%. A Wall Street, vers 15H50 GMT, le Dow Jones prenait 0,37%, et le S&P 500 0,07%. Le Nasdaq était en léger recul (-0,25%), après une information publiée dans le Wall Street Journal selon laquelle les Etats-Unis pourraient révoquer des dérogations de droits de douane accordées à certaines entreprises de semi-conducteurs ayant des usines en Chine.

Après avoir grimpé la veille, les prix du pétrole retombent dans la foulée du délai de deux semaines que s'accordent les Etats-Unis. Vers 15H40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord perdait 2,99% à 76,49 dollars. Son équivalent américain, le baril WTI, cédait 0,34% à 74,88 dollars. L'or restait stable (-0,09%) à 3.367,56 dollars.

Les Bourses européennes terminent dans le vert, sauf Londres

Les marchés boursiers européens ont terminé majoritairement dans le vert vendredi. Francfort a pris 1,27%, Paris 0,48% et Milan 0,74%. Seule la Bourse de Londres a légèrement cédé du terrain, en recul de 0,20%.

Wall Street termine la semaine en retrait

La Bourse de New York a fini orientée en baisse vendredi, les investisseurs montrant une certaine aversion au risque face aux incertitudes économiques et géopolitiques et aux droits de douane américains. L'indice Nasdaq a reculé de 0,51% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,22%. Seul le Dow Jones a légèrement avancé, grappillant 0,08%.

Le pétrole termine en recul la séance de vendredi



Les cours du pétrole ont reculé vendredi à l'issue d'une semaine marquée par de nombreux mouvements liés à la géopolitique. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a baissé de 2,33% à 77,01 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 0,28% à 74,93 dollars.

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE À TISSEMSILT

L'État investit dans la formation locale avec une antenne de l'École normale supérieure

Par Abed Meghit

Dans le cadre du suivi régulier des projets de développement dans la wilaya de Tissemsilt, le wali, M. Bouzaïd Fethi, a effectué une visite inopinée à l'établissement de l'enseignement secondaire "Technicum El Ouancharissi", récemment réaffecté pour abriter une antenne de l'École normale supérieure (ENS).

Cette initiative, qui s'inscrit dans la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, illustre la volonté des autorités locales de faire du secteur éducatif un levier stratégique de développement territorial. Accompagné du directeur des équipements publics et des représentants de l'entreprise chargée des travaux, le wali a pu constater l'état d'avancement du chantier, en insistant sur l'impératif de respecter les délais contractuels et de garantir une qualité de réalisation conforme aux standards les plus élevés.

« La réussite de ce projet dépend de l'engagement de chacun et de l'adhésion totale aux exigences techniques et temporelles fixées », a-t-il martelé devant les responsables présents.

Cette inspection s'inscrit dans une série de visites de terrain que le chef de l'exécutif mène personnellement à travers les communes de la wilaya, afin de veiller à la bonne exécution des chantiers lancés et de maintenir une pression constante sur les entreprises de réalisation.

Une méthode qui témoigne de la rigueur instaurée dans la gestion des projets publics à l'échelle locale. Mais au-delà du simple suivi technique, cette visite revêt un caractère symbolique fort. L'établissement en question va en effet accueillir, dès la prochaine rentrée universitaire, une antenne de l'École normale supérieure, une première historique pour Tissemsilt.

Cette réalisation, qualifiée par les autorités de « véritable acquis académique et développemental », est le fruit d'un long travail de plaidoyer mené par le wali et appuyé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que celui de l'Éducation nationale. Selon les propos du wali, cette nouvelle structure permettra aux étudiants de la région de bénéficier d'un enseignement supérieur de qualité dans le domaine de la formation des enseignants, sans avoir à quitter leur territoire.

« C'est un pas décisif vers la sédentarisation des compétences locales et le renforcement de la qualité de l'encadrement pédagogique », a-t-il souligné, mettant en exergue l'engagement de l'université Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi à promouvoir une approche éducative ancrée dans le développement régional. Cette antenne représente également un signal fort de la place grandissante de l'université de Tissemsilt sur l'échiquier national. Celle-ci se positionne désormais comme un pôle de rayonnement scientifique et de formation, contribuant activement à l'essor de son environnement socio-économique.

Le wali n'a pas manqué de saluer l'implication des instances académiques, des élus locaux et des services techniques dans la concrétisation de ce projet, qu'il a qualifié de « modèle de synergie entre l'université et les institutions publiques au service de l'intérêt général ». En somme, la réhabilitation de "Technicum El Ouancharissi", en école normale supérieure n'est pas seulement une réponse aux besoins croissants en formation des enseignants dans la région ; c'est également un marqueur fort d'une ambition politique assumée : faire de l'éducation un pilier du développement durable à Tissemsilt. Une ambition qui prend forme, pas à pas, à travers une gouvernance de proximité, un investissement institutionnel ciblé et une vision intégrée de l'avenir.

AGRICULTURE

Cherfa : "lancement prochain d'une campagne nationale de vaccination pour protéger le bétail contre les affections cutanées"

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi, le lancement imminent d'une campagne nationale de vaccination visant à protéger le bétail contre les affections cutanées.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Zouhaier Nasri, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé que "les vaccins nécessaires à cette campagne qui débutera dans les 10 prochains jours, ont été importés".

Cette opération intervient parallèlement avec l'intensification de la campagne nationale lancée il y a un mois, visant à protéger le cheptel contre la fièvre aphteuse, a-t-il ajouté, indiquant que plus de deux (2) millions de doses de vaccin ont été importées dans ce cadre.

Concernant la 3^e édition du Recensement général de l'agriculture, organisée entre le 19 mai et le 27 juillet 2024, le ministre a souligné l'importance de cette opération, qui permet de constituer une base de données exhaustive et détaillée, pour une évaluation globale du secteur et l'amélioration de la qualité des données administratives, rappelant que les résultats définitifs ont été validés lors du Conseil des ministres du 11 avril 2025.

Ces résultats, a-t-il ajouté, seront publiés et diffusés "dans les prochains mois" pour exploitation par les statisticiens, ingénieurs, experts, universitaires, centres de recherche et opérateurs économiques. En ce qui concerne le projet de réhabilitation du barrage vert, M. Cherfa a rappelé la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 75 milliards DA pour sa réalisation durant la période 2023-2030.

Dans ce cadre, une somme de 11 milliards DA a été allouée pour la phase 2025, en partenariat avec 116 entreprises chargées d'effectuer les opérations de reboisement sur une superficie de 19.253 hectares, l'ouverture de plus de 438 km de pistes, la réalisation de travaux de conservation des eaux et des sols (55,095 m3), la mobilisation de ressources hydriques sur une ligne de 5,200 m,



le forage de 112 puits, outre les travaux de fixation des dunes de sable sur une superficie estimée à 915 hectares.

«Lancement prochain de l'examen des dossiers de régularisation du foncier agricole»

Répondant à une question sur la régularisation du foncier agricole, le ministre a rappelé l'installation d'une commission nationale chargée de l'étude de l'ensemble des dossiers en suspens, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le 26 novembre 2024, pour clore ce dossier avant la fin de l'année 2025. Cette commission a élaboré une circulaire interministérielle, publiée le 1^{er} juin courant, portant assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, dans le cadre des différentes formules d'octroi et d'exploitation. Ce nouveau texte a permis la mise en place de nouveaux mécanismes de traitement et de régularisation des situations en sus-

pens, selon M. Cherfa qui a précisé que les travaux de la commission avaient permis d'identifier 94 problèmes liés à la régularisation du foncier agricole. Le secteur a entamé l'installation des commissions de wilaya, présidées par les walis de la République, en vue d'assurer le suivi du processus d'assainissement du foncier agricole, pour entamer prochainement le traitement des dossiers, a affirmé le ministre.

En réponse à une question sur les silos de stockage de céréales dans la wilaya d'El Menia, le ministre a fait savoir que cette wilaya, qui occupe le premier rang national en matière de production de fourrage et le 1^{er} en production céréalière, bénéficiera d'un projet de réalisation d'un silo stratégique d'une capacité de 100.000 tonnes dans la commune d'El Menia, dont les travaux seront lancés "dans les plus brefs délais après l'achèvement des procédures administratives".

En outre, la wilaya bénéficiera au cours de l'année, de 11 centres de collecte de proximité des céréales, ce qui portera la capacité de stockage d'El Menia à 155.000 tonnes, selon le ministre.

ALGER

Coup d'envoi de la 6^e édition de la grande campagne de nettoyage

La 6^e édition de la grande campagne de nettoyage des quartiers et communes d'Alger, a été lancée vendredi, à travers l'ensemble des circonscriptions administratives de la capitale.

Cette campagne qui se poursuivra jusqu'à samedi, s'est déroulée sous la supervision du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabhi, suscitant une grande satisfaction auprès des habitants des communes de la capitale. Cette campagne a vu une large participation des différents services de la wilaya et des établissements sous tutelle qui ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, en sus des



acteurs de la société civile, dont les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant-Rouge algérien (CRA), les associations, les comités de quartiers et les associations de jeunes. La

campagne a été marquée par le nettoyage et l'ornement des rues, des quartiers et des espaces publics des différentes communes d'Alger notamment les places publiques, les espaces

forestiers et les gares routières, outre les opérations de reboisement.

Cette opération tend à ancrer la culture du nettoyage, à préserver l'environnement, et à renforcer l'action associative, selon les organisateurs.

Pour rappel, le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, avait présidé, mardi dernier, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, consacrée au suivi de plusieurs dossiers, dont l'ouverture de la saison estivale, la prochaine rentrée scolaire et les préparatifs liés à l'organisation de la 6^e édition de la grande campagne de nettoyage.

MEXIQUE

L'ouragan Erick s'affaiblit en s'enfonçant dans les terres

L'ouragan Erick s'est affaibli jeudi après avoir touché les côtes du sud-ouest du Mexique, dans une région déjà traumatisée par deux ouragans majeurs ces deux dernières années.



Au bout d'une nuit de suspense, Erick est passé des catégories 4 à 1 après avoir touché terre peu avant 06H00 heure locale (midi GMT) aux confins des Etats côtiers de l'Oaxaca et du Guerrero, selon le Centre national des ouragans (NHC) de Miami, qui fait référence au Mexique.

Le cyclone devait se dissiper dans la journée en s'approchant du massif de la Sierra Madre. Erick a touché terre dans une zone guère peuplée, à mi-chemin entre les deux principaux centres touristiques locaux, les stations balnéaires de Puerto Escondido au sud et surtout Acapulco au nord.

Cette dernière ville avait connu le passage de l'ouragan Otis qui y avait provoqué en octobre 2023 des destructions et la mort d'au moins 50 personnes, tandis que 30 avaient disparu, puis celui de John, qui y avait fait au moins 15 morts en septembre 2024.

A Puerto Escondido, des militaires ramassaient des débris jeudi matin et ses habitants tentaient de récupérer de petites embarcations enfouies dans le sable.

Le cyclone va provoquer de fortes pluies avant de se dissiper dans l'intérieur des terres, avec des risques d'inondations et de glisse-

ments de terrain, selon le dernier bulletin du NHC. Un moindre mal par rapport aux prévisions antérieures.

"Des vents extrêmement destructeurs sont attendus", avait en effet annoncé le NHC dans la nuit, ajoutant : "De fortes chutes de pluie vont provoquer des inondations et des glissements de terrain qui constituent un danger mortel". La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a remercié jeudi les habitants des zones concernées qui ont suivi les consignes des autorités et sont restés chez eux.

"Nous pourrions informer dans quelques heures

des effets (de l'ouragan) sur ces populations", a-t-elle ajouté en conférence de presse.

Les autorités avaient prévenu les gens au pire. Les habitants d'Acapulco, l'ex-capitale de la jet-set sur le Pacifique, avaient ainsi fait des stocks de provisions et d'essence les jours précédents. Mercredi soir, ils avaient commencé à se rendre dans les centres d'accueil aménagés face à la menace que faisait peser l'ouragan.

De petites embarcations de plaisance avaient été sorties de l'eau pour éviter qu'elles ne coulent. Le gouvernement a déployé des centaines de militaires et habilité 2.000 centres d'accueil.

Les autorités ont également suspendu les cours dans la région, fermé les ports à la navigation et déployé des agents de la Commission fédérale d'électricité (CFE).

Les ouragans menacent de mai à octobre les côtes du Mexique et celles du golfe. En octobre 2023, le front de mer d'Acapulco avait été détruit par Otis, qui s'était converti en quelques heures en ouragan de force maximale.

En septembre 2024, cette cité avait été de nouveau frappée par un ouragan, John, de force 3.

GÉORGIE

Saisie de près de 300 kg d'héroïne à destination de l'Europe

Près de 300 kg d'héroïne, dissimulés dans un camion en provenance d'Arménie, ont été saisis par la police géorgienne, la plus grande quantité de drogue interceptée en une décennie, ont annoncé mercredi les autorités de ce pays du Caucase.

"Le camion avait pour destination l'Europe, en passant par la ville portuaire de Batoumi située sur la mer Noire", a

précisé dans un communiqué le ministère géorgien de l'Intérieur.

"L'héroïne, d'une valeur marchande de quelque 85 millions de laris (autour de 27 millions d'euros) a été découverte dans des conteneurs en plastique camouflés dans des briques résistant au feu", poursuit le communiqué. Un Géorgien a été arrêté, accusé d'achat, de possession et d'importation de grandes

quantités de stupéfiants. Il encourt la prison à vie. Les autorités ont décrit cette affaire comme un "trafic international de drogue d'une échelle sans précédent découvert en Géorgie".

En 2014, 2,79 tonnes d'héroïne liquide, pour une valeur d'environ 400 millions de dollars, avaient été saisies. Cette drogue devait être acheminée en Europe.

INONDATIONS AU NIGERIA

Plus de 700 personnes toujours portées disparues

Plus de 700 personnes sont toujours portées disparues après les crues subites qui ont frappé le mois dernier l'Etat du Niger, dans le centre du Nigeria, faisant plus de 200 morts, ont annoncé mercredi les autorités locales.

Fin mai, une crue éclair avait inondé la ville de Mokwa après des heures de pluie torrentielle, détruisant des habitations et tuant plus de 200 habitants, selon les services de secours. Des équipes de secouristes continuent de rechercher les disparus trois semaines après l'inondation dans et autour de la ville, située à plus de 300 km à l'est



d'Abuja, la capitale nigériane.

"Plus de 700 personnes sont toujours portées disparues et nous devons toujours établir où elles sont", a

déclaré Yakubu Garba, le vice-gouverneur de l'état du Niger, dans un communiqué.

Selon le dernier bilan, 207 corps ont été retrouvés

après l'inondation, qui a détruit 400 habitations et provoqué le déplacement de plus de 3.000 personnes, a précisé M. Garba. L'agence de gestion des urgences de l'Etat du Niger a confirmé le bilan de 207 morts, ajoutant qu'elle travaillait encore à établir le nombre de disparus.

La saison des pluies, qui dure généralement six mois au Nigeria, vient de commencer. Les inondations, généralement causées par de fortes pluies et un manque d'infrastructures, sèment le chaos chaque année, tuant des centaines de personnes dans le pays d'Afrique de l'Ouest.

JAPON

Un séisme de magnitude 6,1 au large de Hokkaido

Un séisme de magnitude 6,1 a frappé jeudi la péninsule de Nemuro, dans l'est de Hokkaido, a annoncé l'Agence météorologique japonaise.

Le tremblement de terre s'est produit à 08H08 heure locale (mercredi à 23H08 GMT) à une faible profondeur au large de la côte sud-est de la péninsule de Nemuro, avec une intensité sur l'échelle sismique japonaise de 4 sur 7 à Kushiro, dans la préfecture d'Hokkaido, a précisé l'Agence météorologique japonaise.

Le séisme pourrait entraîner des variations du niveau des marées de moins de 20 centimètres sur la côte est du Pacifique de Hokkaido, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter de dégâts, a-t-elle ajouté.

TCHAD

Au moins 11 morts dans le naufrage d'une pirogue

Au moins onze personnes sont mortes et plusieurs ont été blessées dans le naufrage d'une pirogue lundi sur le lac Fitri (centre du Tchad), a déclaré mercredi à des médias, le préfet du département de Fitri.

"L'embarcation sur laquelle se trouvaient une vingtaine de personnes provenait d'un village insulaire (...) lorsqu'elle a chaviré entraînant la mort d'au moins 11 personnes, dont 8 hommes, et 3 femmes dont une mineure", a ajouté Abderrahmane Moustapha, le préfet de Fitri. Le bilan donné par le préfet a été confirmé par des sources locales.

"Cet accident serait lié à une surcharge de la pirogue parce que nous l'avons retrouvée fissurée", a poursuivi le préfet avant d'ajouter qu'une "dizaine de survivants blessés" ont été sauvés par le convoyeur de la pirogue.

Toujours selon le préfet, les victimes sont toutes issues d'une même famille provenant de la communauté des éleveurs. Ils se rendaient à une cérémonie familiale.

CANICULE AU JAPON

Un mort et 100 personnes hospitalisées

Une personne est décédée et 100 autres ont été hospitalisées au Japon en raison de la canicule qui frappe plusieurs régions du pays, ont rapporté vendredi les médias locaux.

"Au moins 100 personnes âgées de 11 à 97 ans ont été conduites à l'hôpital à Tokyo jeudi, présentant des symptômes présumés de coup de chaleur, tandis qu'un nonagénaire est décédé dans la ville d'Ikeda, dans la préfecture d'Osaka", ont précisé les mêmes sources.

Mardi dernier, au moins quatre personnes sont mortes dans la région du Kanto en raison de symptômes similaires.

Plusieurs régions, dont la ville de Kofu dans le centre du Japon, Takasaki dans la préfecture de Gunma, Tokyo et la ville de Shizuoka sur la côte sud, subissent actuellement une vague de chaleur exceptionnelle.

ORAN

Création de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique

La naissance de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique a été officiellement annoncée, jeudi soir à Oran, et aura son siège à Alger.

Cette institution a été créée à l'initiative du Professeur Habib Douagui, président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique et président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la Nation.

L'annonce a été faite lors de l'ouverture des travaux du 16e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, organisé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'événement a connu la présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui ainsi que du wali d'Oran, M. Samir Chibani.

Selon le Professeur Douagui, cette nouvelle académie vise à concevoir des projets liés aux maladies allergiques et immunologiques dans différents pays africains, et à guider les instances concernées dans la prise de décisions pour développer ce domaine médical.

Il a également souligné que l'objectif du congrès est d'assurer la formation continue des jeunes médecins.

L'événement réunit environ 500 spécialistes venus de 14 pays, qui débattent de l'état actuel de l'allergologie et de ses avancées.

Ce congrès scientifique vise aussi à renforcer les études cliniques, la formation et la recherche scientifique, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, dans les domaines de la prévention, du diagnostic et des approches thérapeutiques en allergologie et immunologie.

Le Professeur Douagui a souligné que la participation de nombreux experts africains et européens témoigne de l'importance croissante des échanges scientifiques intercontinentaux et des liens solides entre les communautés médicales pour lutter contre les maladies allergiques et auto-immunes.

Dans un message lu en son nom, le président du Conseil de la Nation, M. Azou Nasri, a affirmé que le haut patronage du président de la République de cet événement "traduit l'attention particulière que l'Etat algérien accorde à la science, à la connaissance et à la recherche scientifique au service de la santé publique et de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens".

Il a ajouté que l'organisation de ce congrès en Algérie "témoigne du rôle scientifique croissant du pays en tant qu'espace de dialogue et d'échange académique entre les deux rives de la Méditerranée et à travers les continents européen et africain".

De son côté, le Professeur Martial Ouédraogo, président de la Société africaine d'allergologie et d'immunologie clinique, a salué la qualité des intervenants participant à cette rencontre, qualifiant le congrès de véritable plateforme de coopération scientifique et de partage d'expertise.

Le thème du congrès, "Du diagnostic clinique et moléculaire aux thérapies biologiques innovantes en allergologie", illustre, selon lui, les progrès considérables de ce domaine.

Les conférences traiteront de sujets variés comme l'immunothérapie allergénique, les allergies alimentaires, les traitements biologiques, les interactions entre allergies et maladies auto-immunes, soulignant ainsi la complexité et la dynamique de cette spécialité.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a été honoré pour son soutien constant au domaine médical et scientifique.

Plusieurs médecins et chercheurs universitaires ont également été distingués.

Le congrès, qui se poursuit pendant trois jours, aborde des thématiques telles que "Innovation en allergologie : état des lieux et perspectives", "L'immunothérapie allergénique : un nouvel horizon thérapeutique", "Approche personnalisée du traitement allergologique", "Allergies alimentaires : défis et avancées thérapeutiques", "Allergies et comorbidités : lien avec les maladies auto-immunes", "recommandations africaines pour la prise en charge de l'asthme chez l'adulte et l'enfant", entre autres.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Début d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans

Le ministère de la Santé organise, lance dès dimanche prochain, une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.



"Dans le cadre de l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination à travers les 58 wilayas, le ministère de la Santé organise une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal, et ce du 22 au 28 juin 2025", lit-on dans le communiqué.

Le ministère "a mis en place tous les moyens matériels et humains pour le succès de cette campagne, en assurant les quantités suffisantes de vaccins ainsi que le matériel médical nécessaire", pré-

cise la même source, rappelant que "le programme de vaccination a permis, au fil des années, d'éliminer plusieurs maladies infectieuses et de protéger la santé des enfants, l'Algérie ayant franchi de grands pas dans ce domaine à travers le calendrier national de vaccination".

"Cette campagne nationale couvrira l'ensemble du territoire au niveau des structures sanitaires de vaccination.

Des caravanes médicales mobiles seront mobilisées pour atteindre les zones enclavées

dépourvues de centres de santé", selon la même source. Les équipes médicales et paramédicales mèneront des campagnes de sensibilisation à l'adresse des parents sur l'importance de rattraper les retards de vaccination de leurs enfants, selon la même source.

"Toute baisse de la couverture vaccinale, à l'échelle nationale ou régionale, expose la population à la réapparition de maladies évitables par la vaccination (cas sporadiques ou épidémiques), à l'instar de la réapparition de la diphtérie", conclut le communiqué.

Vers l'élaboration d'un nouveau plan sanitaire pour réorganiser les réseaux de soins

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que ses services s'attelaient à la mise en place d'un nouveau plan sanitaire pour réorganiser les réseaux de soins, qui prévoit des structures de référence au niveau régional et de la wilaya.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, le ministre a souligné que ses services s'attellent "à l'élaboration d'un nouveau plan sanitaire pour réorganiser les réseaux de soins, en application des dispositions de la loi sur la santé".

Ainsi, "il sera procédé avant la fin 2025, à la concrétisation d'une série d'objectifs tracés dans le cadre du plan national au profit du malade, dont principalement la mise en place de structures de référence au niveau régional et de la wilaya, et de pôles de santé régionaux dans diverses spécialités", a ajouté le ministre.

Cette mesure vise, a-t-il dit, "à réduire la pression enregistrée au



niveau de certains centres hospitalo-universitaires à l'échelle nationale, vu le nombre important de patients affluant des wilayas voisines pour des soins, outre la facilitation de l'opération de transfert des malades".

Dans cette optique, le ministère poursuit ses efforts pour "faciliter la communication et la coordination entre les services hospitaliers à travers la numérisation", a indiqué M. Saihi, rappelant que la première phase du processus de numérisation a vu la création d'une plateforme numérique pour gérer et organiser l'ensemble des services d'urgence et des points de garde, outre la numérisation du par-

cours du patient au sein des services et des structures sanitaires en utilisant le dossier médical électronique, tandis qu'en deuxième phase, il sera procédé à l'interconnexion entre les différentes structures de santé. En réponse à une autre question sur la prise en charge des patients atteints de mucoviscidose, M. Saihi a expliqué que des travaux sont actuellement en cours pour élaborer un programme national de prise en charge de cette catégorie, qui évoquera les différents aspects liés au traitement médical et au soutien psychologique et social, et étudiera également la possibilité d'inclure cette maladie dans

la liste des maladies chroniques dans le cadre d'un comité multisectoriel".

Le ministre a rappelé que le médicament utilisé pour traiter cette pathologie a été inscrit sur la liste des médicaments des maladies rares et sur la liste commerciale de la pharmacie centrale des hôpitaux, après sa mise à jour.

Concernant la prise en charge des patients atteints de cancer, le ministre a affirmé que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés, avec ouverture de services et d'unités de chimiothérapie dans la plupart des hôpitaux, en plus des centres régionaux spécialisés dans le traitement de ces patients.

ORAN

Le secteur de la santé sera renforcé par un établissement hospitalier spécialisé dans les maladies respiratoires et les allergies

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oran sera renforcé par un établissement hospitalier spécialisé dans les maladies respiratoires et les allergies, a-t-on appris auprès du directeur local de la santé, M. Hadj Boutouaf.

Ce centre hospitalier sera situé dans la région de Béthioua et sera dédié à toutes les maladies liées au système respiratoire, notamment l'asthme et les allergies, a indiqué le même responsable en marge du 16^{ème} Congrès européen-africain sur l'allergie et l'immunologie clinique, dont les travaux se poursuivent vendredi à Oran.

La réalisation de ce projet, en plus d'autres structures telles que des établissements spécialisés en psychiatrie, et en tête et cou, qui seront lancés une fois les procédures administratives terminées, et la livraison d'autres projets comme l'Institut national de recherche sur le cancer, "feront de la wilaya d'Oran un véritable pôle national sanitaire par excellence", selon M. Boutouaf.

Le 16^{ème} Congrès européen-africain sur l'allergie et l'immunologie clinique se tient à Oran durant trois jours, avec la participation de 500 spécialistes de 14 pays européens et africains.

MÉDÉA

Prise en charge médicale au profit de 650 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale

Six-cent-cinquante (650) enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et personnes aux besoins spécifiques vont bénéficier d'une prise en charge médicale à la faveur du camp médico-chirurgical mis en place à Médéa du 19 au 24 juin courant, a indiqué, jeudi, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme. Ibtissem Hamlaoui.

Initié avec le concours de l'association "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, "cette action de solidarité illustre la forte implication de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement de ces catégories de la société", a déclaré la présidente de l'Observatoire à l'occasion du lancement de ce camp médico-chirurgical.

"L'Observatoire national de la société civile s'est intégré pleinement dans cette dynamique sociale visant à assurer une prise en charge et un accompagnement à la hauteur des attentes des enfants souffrants de paralysie cérébrale et les personnes aux besoins spécifiques", a ajouté Mme.

Hamlaoui qui a procédé, lors de cet événement médical, à la distribution d'une vingtaine de chaises roulantes au profit d'enfants de la wilaya atteints de cette pathologie.

Elle a révélé, par ailleurs, qu'environ 8000 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) ont bénéficié, depuis le début de l'année, d'examen médicaux et d'interventions chirurgicales dans le cadre des camps médicaux chirurgicaux organisés dans de nombreuses wilayas du pays.

A noter, six boxes de consultations médicales sont installés au niveau de l'Hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa à la faveur de ce camp médico-chirurgical de quatre jours et concernent des spécialités, telles que la neurochirurgie, la chirurgie pédiatrique, la neurologie, l'ophtalmologie, Oto-Rhino-laryngologie (ORL) et la psychologie en prévision de la programmation des interventions chirurgicales pour les enfants qui en ont besoin, a-t-on signalé au niveau de cet établissement hospitalier.

MALADIES RARES

Le ministre de la Santé supervise une journée d'étude sur le Plan national

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a supervisé, jeudi, l'ouverture d'une Journée d'étude consacrée au Plan national des maladies rares en Algérie, en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de représentants de plusieurs organismes nationaux.



Dans son allocution à l'occasion de cette rencontre, organisée à Djamaa El-Djazair sous le thème "Ensemble pour le Plan national des maladies rares en Algérie", M.

Saihi a affirmé que la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares constitue "l'une des priorités du président de la République, qui a donné des instructions claires pour ne ménager aucun effort afin de mettre en place un mécanisme efficace garantissant à cette catégorie de patients des soins de qualité".

Il a, en outre, indiqué qu'un "progrès significatif" a été réalisé en matière de prise en charge des maladies, notamment à travers la mise à jour de la liste des maladies rares en 2024, en sus de l'élaboration, "prochainement", d'un Plan national des maladies rares, à même d'"améliorer les mécanismes de diagnostic précoce grâce à la mise à disposition de moyens modernes, la création d'une plateforme fiable de données sanitaires, l'implication des associations de malades et l'écoute de

leurs préoccupations", a-t-il dit. De son côté, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji a souligné que son organisme "accompagnera le ministère de la Santé dans toutes les étapes de l'élaboration du Plan national des maladies rares", relevant à cette occasion "l'intérêt particulier" que porte le président de la République à la prise en charge des personnes atteintes de ce type de maladies.

Pour sa part, le recteur de Djamaa El-Djazair, Mo-

hamed Mamoune El-Kacimi El-Houceini a salué l'organisation de telles rencontres, exprimant son souhait de voir les thématiques abordées contribuer à enrichir le Plan national des maladies rares en cours d'élaboration.

Lors de leurs interventions, plusieurs spécialistes ont évoqué les défis et les perspectives liés à ces maladies, notamment en ce qui concerne le diagnostic précoce, mettant en avant l'importance de la numérisation dans ce domaine.

TÉBESSA

Deux nouveaux établissements de santé lancés en travaux au 2^{ème} semestre 2025



Deux (2) nouveaux établissements de santé seront lancés en travaux "durant le 2^{ème} semestre de l'année en cours" dans les communes de Negrine et de Cheria (wilaya de Tébessa), a indiqué, samedi, le directeur local de la Santé, Yazid Arif.

Il s'agit d'un hôpital de 60 lits à Negrine (extrême sud de la wilaya) et

d'un centre d'urgences médicales de 25 lits à Cheria (sud-ouest), "la réalisation de ces deux structures ayant fait l'objet d'une mesure de levée du gel", a ajouté le responsable, soulignant que deux appels d'offres nationaux ont été lancés en vue de la sélection des entreprises de réalisation.

Ces deux nouveaux projets per-

mettront, une fois réceptionnés et mis en service, de rapprocher les structures de santé des citoyens, dans les collectivités locales concernées, et de leur éviter les déplacements dans les communes voisines, ou au chef-lieu de wilaya, pour des prestations de soins, a conclu M. Arif.

CHOLESTÉROL

6 symptômes qui indiquent que vous en avez trop

L'excès de cholestérol dans le sang (hypercholestérolémie) peut être à l'origine de symptômes lorsque des complications surviennent. On fait le point sur les signes qui doivent vous pousser à consulter.

Attention à ne pas diaboliser le cholestérol : dans l'organisme, ce lipide est indispensable à la synthèse de nombreuses hormones et participe à la solidité des membranes qui entourent les cellules. Environ 30 % du cholestérol qui circule dans le corps est apporté par l'alimentation (grâce aux produits laitiers, à la viande...) ; le reste est fabriqué par le foie.

Le cholestérol circule dans le sang grâce à deux types de lipoprotéines (qui agissent comme des "transporteurs") : la HDL (pour High Density Lipoprotein ou Lipoprotéine de Haute Densité) et la LDL (pour Low Density Lipoprotein ou Lipoprotéine de Faible Densité).

Alimentation déséquilibrée et surpoids favorisent l'hypercholestérolémie

On parle d'hypercholestérolémie lorsque le taux de cholestérol dans le sang est anormalement élevé : un taux "normal" de cholestérol doit être inférieur à 2 grammes par litre, soit 5,17 mmol par litre. Dans l'immense majorité des cas, l'hypercholestérolémie correspond à un excès de cholestérol LDL (le fameux "mauvais" cholestérol) : on estime qu'un "bon" taux de cholestérol LDL est compris entre 1 g/L et 1,29 g/L.

L'excès de cholestérol dans le sang (hypercholestérolémie) constitue un facteur de risque majeur pour la plupart des maladies cardiovasculaires : athérosclérose, angine de poitrine, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral... Il est donc indispensable de surveiller attentivement son taux sanguin de cholestérol (cholestérolémie) pour vivre plus longtemps, et en bonne santé.

À savoir. De nombreux facteurs peuvent faire augmenter le taux sanguin de cholestérol : le surpoids (avec un IMC supérieur à 25), une alimentation déséquilibrée (trop de sucres, trop de graisses, trop de produits ultra-transformés), la prise de certains médicaments (contraceptifs oraux, par exemple) ou encore des troubles de la thyroïde. Et aussi...

L'excès de cholestérol dans le sang (hy-



percholestérolémie) n'entraîne pas de symptômes. En revanche, lorsque le taux sanguin de cholestérol est anormalement élevé, on peut voir apparaître des complications – et celles-ci sont symptomatiques.

1/6 - Les douleurs thoraciques

C'est l'un des premiers signes qui indique un excès de cholestérol dans le sang : les douleurs thoraciques résultent de l'accumulation du cholestérol dans les artères du cœur (les coronaires), ce qui se traduit par une mauvaise oxygénation du muscle cardiaque. Ces douleurs peuvent survenir uniquement pendant l'effort (lorsqu'on marche, par exemple), ou même au repos.

2/6 - Les douleurs aux mollets

Si les artères des membres inférieurs sont encombrées par l'excès de cholestérol,

on peut voir apparaître des douleurs – en particulier au niveau des mollets. Côté sensations, il s'agit de "crampes" qui ne sont pas forcément liées à une activité physique puisqu'elles peuvent survenir même au repos.

3/6 - Les troubles de l'érection

Parce qu'il se dépose à l'intérieur des artères et empêche ainsi le sang d'accéder au pénis, le cholestérol peut provoquer des troubles de l'érection chez les hommes souffrant d'hypercholestérolémie.

4/6 - Les troubles neurologiques

Si le cholestérol s'accumule dans les yeux sanguins qui se trouvent à l'intérieur de la tête, on peut voir apparaître des rieurs tômes neurologiques : des vertiges, maux de tête, des troubles de l'élocu-

des engourdissements, des problèmes, vue... Ces signes sont souvent passagers, de

5/6 - L'essoufflement

On l'a dit : l'excès de cholestérol dans le sang est un facteur de risque cardiovasculaire majeur.

Ainsi, en cas d'hypercholestérolémie, on peut voir se développer un essoufflement à l'effort (voire au repos !) qui résulte d'une atteinte du muscle cardiaque.

6/6 - Des xanthomes

Les xanthomes sont des petites tumeurs bénignes (de couleur jaunâtre, généralement) qui se composent d'amas de cholestérol. On peut voir apparaître des xanthomes en cas d'hypercholestérolémie sévère et/ou en cas d'hypercholestérolémie familiale.

Le "bon" cholestérol meilleur qu'on ne le pensait

Le "bon cholestérol" (HDL) aurait des effets protecteurs sur le foie, grâce à sa capacité à bloquer certains signaux bactériens qui provoquent son inflammation. Le cholestérol est une matière grasse appartenant à la famille des stérols. Ce lipide est un constituant fondamental de la membrane de toutes nos cellules qui sert également à la fabrication de nombreuses substances indispensables comme le cortisol, la progestérone, les œstrogènes, ou encore la vitamine D. Dans une nouvelle étude de l'université de Washington, aux États-Unis, les chercheurs ont découvert qu'un certain type de "bon cholestérol" (qu'ils ont appelé HDL3) pouvait bloquer les signaux bactériens qui voyagent de l'intestin vers le foie, où ils provoquent une inflammation, ce qui entraîne des dommages au foie.

C'est quoi le bon cholestérol ?

Le cholestérol est amené aux différentes cellules de l'organisme par des transporteurs spécifiques : les lipoprotéines (qui se chargent aussi d'acheminer d'autres graisses comme les triglycérides). Il existe deux sortes de lipoprotéines : « Les LDL (Low Density Lipoproteins) partent du foie et amènent le cholestérol vers les sites d'utilisation. C'est le mauvais cholestérol. »

« Les HDL (High Density Lipoproteins) se chargent de retourner le cholestérol vers le foie où il est éliminé par la bile. C'est le bon cholestérol. »

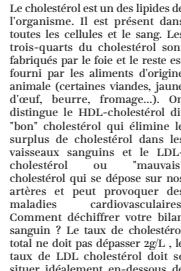
Si l'on a trop de LDL-cholestérol, celui-ci reste dans la circulation et risque de se déposer sur les parois des artères, diminuant progressivement leur diamètre (athérome). En revanche, si le niveau de HDL-cholestérol est élevé, il a en général un effet nettoyant sur les vaisseaux sanguins. C'est pourquoi un taux global élevé va être considéré de plus près par les médecins. Dans l'idéal, le niveau de HDL se situe au-dessus de 0,40 g/l.

Un espoir de thérapie pour les maladies du foie

C'est un étudiant pourquoi certains nourrissons opérés pour une érotocolite nécrozante, une grave inflammation de l'intestin, développaient souvent une maladie du foie, que les chirurgiens de l'École de médecine de Washington ont découvert les effets protecteurs du HDL3 qui voyage de l'intestin vers le foie en passant par la veine porte.

Leurs travaux ont, pour l'instant, été menés sur la souris. Mais ils ont montré que les mêmes complexes moléculaires protecteurs étaient présents dans des échantillons de sang humain, suggérant qu'un mécanisme similaire est présent chez l'homme.

"Nous espérons que HDL3 pourra servir de cible dans les futures thérapies pour les maladies du foie", a déclaré la Pr Gwendalyn Randall, immunologiste et co-auteur de l'étude publiée dans la revue Science. "Nous poursuivons nos recherches pour mieux comprendre les détails de ce processus."



L'avoine est certes riche en graisses mais la majorité de ses graisses sont des graisses insaturées : des acides gras monoinsaturés qui font baisser le cholestérol et des acides gras polyinsaturés dont des oméga 3 qui ne font pas grimper le taux de cholestérol. En outre, il contient des phytonutriments tels que les phytostérols composés végétaux qui ressemblent au cholestérol mais empêchent en fait le corps d'absorber le cholestérol présent dans certains aliments.

L'avoine est certes riche en graisses mais la majorité de ses graisses sont des graisses insaturées : des acides gras monoinsaturés qui font baisser le cholestérol et des acides gras polyinsaturés dont des oméga 3 qui ne font pas grimper le taux de cholestérol. En outre, il contient des phytonutriments tels que les phytostérols composés végétaux qui ressemblent au cholestérol mais empêchent en fait le corps d'absorber le cholestérol présent dans certains aliments.

2/6 - LA GRENADE

La pulpe de la grenade est riche en polyphénols, composés antioxydants qui contribuent à faire baisser le « mauvais » cholestérol. La combinaison de ses anthocyanes et ses tanins la production de paraoxaone, une enzyme anti cholestérol. Vous pouvez consommer le fruit frais ou du jus de grenade sans sucre ajouté.

3/6 - L'AVOINE

La principale fibre alimentaire de l'avoine, le bêta-glucane, est un chasseur de cholestérol. A consommer en porridge au petit-déjeuner avec du lait animal ou



végétal, dans des potages ou sous forme de pain aux céréales.

4/6 - L'AUBERGINE
L'aubergine est l'un des légumes frais ayant montré le plus d'aptitudes pour réduire le taux de cholestérol. C'est grâce à sa peau violette riche en antioxydants qui luttent contre l'oxydation du mauvais cholestérol. Consommez l'aubergine juste rincée avec sa peau et sans la faire frire bien sûr.

5/6 - LA POMME

La pomme est riche en fibres alimentaires : cellulose et lignines insolubles dans la peau et pectines solubles dans la chair. Les pectines absorbent le cholestérol et les autres graisses ce qui les empêchent de fuir le tube digestif pour entrer dans l'organisme et les vaisseaux sanguins.

6/6 - LA CANNELLE

La cannelle fait baisser le taux de cholestérol mais aussi de triglycérides. Un effet qui s'explique par sa très grande richesse en fibres (elle est constituée pour moitié de fibres) et un composé, le HMCP, A flavonoïde qui est un puissant antioxydant. Pensez donc à ajouter

une pincée de cannelle sur vos plats sucrés ou salés (compotes, poulet, tomates...).

7/6 - LE CACAO

Le cacao en poudre maigre ou le chocolat noir à 70% de cacao au minimum sont des alliés anti-cholestérol lorsqu'ils sont consommés avec modération. Ils augmentent le bon cholestérol et diminuent le mauvais cholestérol. En plus le cholestérol s'oxyde moins et est donc moins dangereux sûrement grâce aux flavonoïdes du cacao, des antioxydants.

8/6 - L'AGAR-AGAR

L'agar-agar est une petite algue utilisée dans la cuisine japonaise. Celle-ci est constituée de 80% de fibres solubles ce qui en fait un très bon aliment anti-cholestérol. L'agar agit s'utilise facilement en cuisine comme gélifiant pour remplacer la gélatine alimentaire. Vous pouvez aussi en mettre dans vos soupes ou vos boissons chaudes. Il est conseillé d'en utiliser 1g par jour.

9/6 - LES AMANDES

Les amandes aident à diminuer le taux de « mauvais » cholestérol dans le sang. L'action anticholestérol des amandes est due à sa forte teneur en fibres. Celles-ci permettent l'emprisonnement du mauvais cholestérol dans le tube digestif avant qu'il ne passe dans le sang et en permettent l'élimination par les selles.

10/6 - L'ARTICHAUT

L'artichaut fait partie des légumes anti cholestérol, grâce à sa teneur en cynarine, un tanin anticholestérol, surtout présent dans ses feuilles et à sa richesse en fibres probiotiques dans son cœur. Celles-ci sont des alliées de la flore intestinale. Or une des bactéries présentes dans notre flore est une « dévoreuse » de cholestérol qu'elle transforme en coprostanol, une forme directement éliminable.

Pourquoi il faut vérifier son taux de cholestérol avant 45 ans ?

Le taux de cholestérol d'une personne à 45 ans pourrait prédire le risque de faire un AVC ou de souffrir d'une maladie cardiovasculaire.

Un taux de cholestérol élevé est l'un des premiers risques de maladie cardiovasculaire. Pourtant, peu de personnes pensent à le faire vérifier en prévention. Or, une étude publiée dans The Lancet montre que des taux élevés de "mauvais" cholestérol (ou de cholestérol LDL) dans le sang sont associés à un risque accru de faire un accident vasculaire cérébral ou de développer des problèmes cardiovasculaires.

UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ À 45 ANS QU'À 60 ANS
Pour cette étude, les chercheurs des uni-

versités de Hambourg (Allemagne) et de Belfast (Irlande) ont recueilli les données auprès de près de 400 000 personnes dans 19 pays.

Ils en ont conclu qu'un taux élevé de "mauvais cholestérol" chez les moins de 45 ans, représente un risque plus important de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral dès l'âge de 75 ans qu'un taux de cholestérol élevé à 60 ans.

« L'explication, selon les auteurs de cette étude, serait que les adultes plus jeunes qui ont déjà un taux élevé de cholestérol peuvent s'attendre à ce que les dommages s'accumulent sur une période plus longue. »

« L'explication, selon les auteurs de cette étude, serait que les adultes plus jeunes qui ont déjà un taux élevé de cholestérol peuvent s'attendre à ce que les dommages s'accumulent sur une période plus longue. »



Trop de cholestérol ? Passez à 2 pommes par jour

Une étude de l'université de Reading, en Grande-Bretagne, vient en effet de montrer que la consommation de deux pommes par jour pendant les 8 semaines qui viennent.

On connaît le dicton qui dit qu'une pomme par jour éloigne le médecin pour toujours, mais pour baisser en mangeant deux pommes par jour le risque de maladie cardiovasculaire, c'est deux pommes par jour qu'il faudrait manger. Une nouvelle étude de l'université de Reading, en Grande-Bretagne, vient en effet de montrer que la consommation de deux pommes par jour pendant les 8 semaines qui viennent.

Cette étude, publiée dans American Journal of Clinical Nutrition, a été menée auprès de 40 patients âgés de 20 à 69 ans. Pour cette étude, les scienti-

ifiques ont porté leur choix sur des Reinettes du Canada, une variété de pommes particulièrement riche en polyphénols, mais les chercheurs pensent que des effets similaires seraient observés avec d'autres variétés. Certains patients ont mangé deux pommes et d'autres ont bu du jus de pommes fabriquées avec les mêmes fruits. Mais la réduction du taux de LDL, le "mauvais" cholestérol a uniquement été enregistré chez les croqueurs de pommes.

Une nouvelle molécule contre le cholestérol

Un bempédoque, qui agit en bloquant déjà des médicaments hypolipémisants (soit des statines à dose d'intensité élevée, soit de l'ézetimibe, soit les deux) ont été choisis au hasard pour recevoir pendant le nouveau traitement ou un placebo pendant un an. L'étude incluait également une petite proportion de patients atteints d'hypercholestérolémie familiale (forme héréditaire qui entraîne une augmentation du taux de

mmol / L ou 70 mg / dl) et prenant déjà des médicaments hypolipémisants (soit des statines à dose d'intensité élevée, soit de l'ézetimibe, soit les deux) ont été choisis au hasard pour recevoir pendant le nouveau traitement ou un placebo pendant un an. L'étude incluait également une petite proportion de patients atteints d'hypercholestérolémie familiale (forme héréditaire qui entraîne une augmentation du taux de

cholestérol et augmente le risque de maladie cardiovasculaire et l'accident vasculaire cérébral. Après 3 mois de traitement, les chercheurs ont constaté que l'acide bempédoque réduisait les taux de cholestérol LDL des patients de 64% en moyenne par rapport au groupe placebo. "L'un des autres avantages de l'acide bempédoque est qu'il ne devrait pas causer les effets indésirables musculaires rapportés par certains utilisateurs de statines" a insisté le Pr Ray.

AGRESSIONS SIONISTES SUR L'IRAN

L'Iran continue d'exercer son droit à la légitime défense

L'Iran continue d'exercer son droit à la légitime défense en lançant vendredi de nouvelles salves de missiles, en représailles à l'agression menée par l'entité sioniste sur son territoire, appelant l'agresseur à une cessation "inconditionnelle" de ses attaques sous peine d'"une réponse plus sévère".



Au huitième jour de l'agression sioniste, les forces armées iraniennes ont mené la 16e vague de frappes de missiles en riposte à l'agresseur sioniste, détruisant plusieurs cibles, selon plusieurs médias.

Cette nouvelle série d'attaques s'inscrit dans le cadre de l'opération "Promesse honnête 3+", lancée en réponse aux agressions sionistes déclenchées le 13 juin contre le sol iranien visant notamment les installations nucléaires pacifiques du pays.

Téhéran a affirmé à plusieurs reprises, agir en état de légitime défense.

Dans une nouvelle intervention sur la situation, le président iranien, Massoud Pezeshkian, a appelé à "une cessation inconditionnelle" de l'agression sioniste contre l'Iran.

"Nous avons toujours recherché la paix et le calme, mais la seule façon de mettre fin à la guerre imposée dans les conditions actuelles est la cessation inconditionnelle de l'agression de l'ennemi et des garanties de la fin définitive de l'aventurisme des terroristes sionistes", a-t-il écrit dans un message sur les réseaux sociaux.

Le président iranien a de nouveau averti que "si l'agression sioniste n'est pas stoppée, l'Iran donnera des réponses plus sévères

qui feront regretter à l'agresseur d'avoir attaqué le pays".

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a pour sa part, exclu toute négociation sur les capacités de missiles ou de défense du pays, soulignant que les discussions de vendredi avec les Européens à Genève porteront uniquement sur les questions nucléaires et régionale.

Cité vendredi par des médias iraniens, Araghchi a déclaré que "l'Iran n'engagera aucune discussion avec qui que ce soit au sujet de sa puissance balistique".

Décrivant les capacités de missiles de l'Iran comme "un facteur défensif exceptionnel", il a déclaré: "Nos missiles sont destinés à défendre le pays et à créer un effet dissuasif" avant de réaffirmer que l'Iran "exerce sa légitime défense et cette défense ne cessera en aucun cas". Dans le même contexte, Abbas Araghchi a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à appliquer sa propre résolution 487 et à sauvegarder le régime mondial de non-prolifération suite à l'agression militaire sioniste et au bombardement jeudi du réacteur à eau lourde iranien à Arak.

"Le réacteur à eau lourde d'Arak, une installation sous garanties complètes de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) et en construction en

stricte conformité avec les spécifications techniques convenues dans le Plan d'action global commun (JCPOA) pour éliminer tout risque de prolifération, a été bombardé (jeudi) en plein jour", a déclaré Araghchi dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux. "Alors que le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui, il est impératif qu'il maintienne et applique sa propre résolution 487, adoptée à l'unanimité en réponse à l'attaque (sioniste) en 1981 contre l'installation nucléaire irakienne", a-t-il souligné.

Il a tenu à rappeler aussi que "le texte de cette résolution est sans ambiguïté: toute attaque militaire contre des installations nucléaires constitue une atteinte à l'ensemble du régime de garanties de l'AIEA et, en définitive, au TNP (Traité sur la non-prolifération nucléaire)..."

Dans le même sillage, le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Eslami, a appelé l'AIEA à mettre immédiatement fin à son "inaction" et à condamner les attaques sionistes contre les installations nucléaires "pacifiques" de l'Iran. Par ailleurs, l'agression sioniste sur l'Iran continue de susciter de vives réactions internationales. A cet effet, le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit, de nouveau ce vendredi à New York à 14h00 GMT, pour examiner les développements de la situation au Moyen-Orient à la lumière des attaques sionistes.

Et ce vendredi également à Genève en Suisse, les ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni rencontreront leur homologue iranien, Abbas Araghchi, selon des sources diplomatiques.

La cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas doit également participer à cette réunion.

Les capacités de défense de l'Iran "ne pourraient jamais faire l'objet de négociations" (MAE iranien)

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué que l'Iran ne donnerait aucune chance à la diplomatie qu'une fois l'agression sioniste aura cessé, soulignant que les capacités de défense de son pays "ne pourraient jamais faire l'objet de négociations".

"Si l'agression (sioniste) cesse et que l'agresseur est tenu responsable de ses crimes, l'Iran sera prêt à envisager la voie diplomatique.

A cet égard, j'ai annoncé explicitement et clairement que les capacités de défense de l'Iran ne sont

pas négociables", a déclaré Abbas Araghchi dans une déclaration à l'issue d'une réunion avec ses homologues européens et le chef de la politique étrangère de l'UE, tenue vendredi à Genève.

Le chef de la diplomatie iranienne a assuré que son pays, "continuerait sérieusement et résolument à exercer son droit à la légitime défense afin de mettre fin à l'agression sioniste et d'empêcher qu'elle ne se reproduise".

Il a indiqué que, "les Européens ont reçu l'assurance que le programme nucléaire iranien est pa-

cifique et surveillé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)", expliquant que, "par conséquent, l'attaque (sioniste) contre les installations nucléaires pacifiques de l'Iran constitue un crime grave et une violation flagrante des normes impératives et du droit international".

Par ailleurs, Abbas Araghchi a exprimé le soutien de l'Iran à la poursuite des négociations avec l'UE, affirmant qu'il était prêt à rencontrer à nouveau ses homologues européens dans un avenir proche.

Les Gardiens de la Révolution (GRI) nomment un nouveau chef du renseignement

Le Corps des Gardiens de la Révolution islamique (GRI) d'Iran a nommé jeudi Majid Khademi à la tête de son service de renseignement, a rapporté l'agence de presse Fars. Cette nomination a été effectuée par le commandant en chef des GRI, Mohammad Pakpour, quelques jours seulement après la

mort en martyr de l'ancien chef de l'organisation Mohammad Kazemi et de son adjoint Hassan Mohaghegh, dimanche lors de frappes aériennes sionistes sur la capitale iranienne. Avant sa nomination à ce nouveau poste, M. Khademi était à la tête de l'Organisation de protection du renseignement des

GRI. L'entité sioniste a lancé vendredi dernier une série d'attaques contre l'Iran faisant des martyrs et des blessés.

De son côté, l'Iran a répliqué à cette agression, en lançant des attaques aux missiles et aux drones sur plusieurs cibles sionistes.

APS

L'AIEA met en garde contre des conséquences graves en cas d'attaque contre la centrale de Bouchehr en Iran

La centrale nucléaire de Bouchehr constitue le site nucléaire en Iran où les conséquences d'une attaque seraient les plus graves, a averti vendredi Rafael Grossi, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a tenu ces propos lors d'une session du Conseil de sécurité de l'ONU par visioconférence, soulignant que les pays de la région l'avaient contacté dans les dernières heures pour exprimer une vive inquiétude. M. Grossi a insisté sur le fait qu'un impact direct contre la centrale provoquerait un très haut niveau de radioactivité dans l'environnement. Bouchehr est une installation opérationnelle abritant des milliers de kilogrammes de matières nucléaires.

Une frappe qui couperait ses deux seules lignes électriques pourrait provoquer une fusion du cœur du réacteur, qui entraînerait un rejet de grands niveaux de radioactivité, a-t-il expliqué.

Il a averti que dans le pire des scénarios, des mesures de protection telles que l'évacuation, la mise à l'abri ou l'utilisation d'iode stable pourraient s'avérer nécessaires, avec des impacts potentiels s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres.

M. Grossi a également exprimé des préoccupations concernant le réacteur de recherche nucléaire de Téhéran, précisant que toute attaque contre cette installation pourrait avoir des conséquences graves pour la ville et sa population, nécessitant des mesures de protection urgentes.

Il s'est engagé à continuer d'informer régulièrement le public sur l'état des sites nucléaires et les risques sanitaires et environnementaux potentiels.

Attaque sioniste contre le réacteur à eau lourde d'Arak: Téhéran interpelle le Conseil de sécurité

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à appliquer sa propre résolution 487 et à sauvegarder le régime mondial de non-prolifération suite à l'agression militaire sioniste et au bombardement du réacteur à eau lourde iranien à Arak.

"Le réacteur à eau lourde d'Arak, une installation sous garanties complètes de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) et en construction en stricte conformité avec les spécifications techniques convenues dans le Plan d'action global commun (JCPOA) pour éliminer tout risque de prolifération a été bombardé (jeudi) en plein jour" par l'entité sioniste, a déclaré Araghchi dans un message publié vendredi matin sur les réseaux sociaux.

"Alors que le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui (vendredi), il est impératif qu'il maintienne et applique sa propre résolution 487, adoptée à l'unanimité en réponse à l'attaque (sioniste) en 1981 contre l'installation nucléaire irakienne", a-t-il souligné.

Et de poursuivre: "Le texte de cette résolution est sans ambiguïté: toute attaque militaire contre des installations nucléaires constitue une atteinte à l'ensemble du régime de garanties de l'AIEA et, en définitive, au TNP (Traité sur la non-prolifération nucléaire)".

Elle s'applique non seulement aux actions passées, mais aussi aux comportements futurs, établissant une norme juridique claire contre le recours à la force ou à la menace de la force contre des installations nucléaires sous garanties".

"Si le Conseil n'agit pas, il devra expliquer à la communauté internationale pourquoi ses principes juridiques ne s'appliquent que de manière sélective à une question aussi cruciale.

Il portera également la responsabilité ultime, aux côtés (de l'entité sioniste), si le régime mondial de non-prolifération venait un jour à s'effondrer", a averti le ministre iranien des Affaires étrangères.

L'entité sioniste a lancé le 13 juin une série d'agressions contre l'Iran faisant des martyrs et des blessés.

De son côté, Téhéran a répliqué, en lançant des attaques aux missiles et aux drones sur plusieurs cibles sionistes dans le cadre d'une opération de représailles à l'agresseur baptisée "Promesse honnête 3".

MOYEN-ORIENT

Le cessez-le-feu est une priorité urgente (président chinois)

Le président chinois, Xi Jinping, a souligné, jeudi, que le cessez-le-feu devait être une priorité urgente au Moyen-Orient, où l'entité sioniste poursuit ses agressions contre l'Iran, rappelant que la communication et le dialogue sont "les moyens appropriés" pour parvenir à une paix durable.



Les parties impliquées dans le conflit, en particulier l'entité sioniste, "devraient cesser leurs opérations militaires afin d'éviter une spirale d'escalade et d'empêcher fermement la propagation de la guerre au-delà de la région", a af-

firmé le président chinois lors d'un entretien téléphonique avec son homologue russe, Vladimir Poutine.

Avertissant que "si le conflit continue de s'intensifier, non seulement les parties directement im-

pliquées subiront des pertes plus importantes, mais les pays de toute la région seront également gravement touchés, appelant les parties au conflit à "respecter strictement le droit international, à éviter de nuire à des civils innocents et à faciliter l'évacuation en toute sécurité des ressortissants de pays tiers". "Le dialogue et la négociation sont les solutions fondamentales", a déclaré M. Xi Jinping, ajoutant que "la communication et le dialogue étaient les moyens appropriés pour parvenir à une paix durable".

Il indiqué que "les efforts de paix de la communauté internationale sont indispensables, car sans la stabilité au Moyen-Orient, il ne peut y avoir de paix dans le monde".

Le président chinois a affirmé que son pays "est prêt à continuer à renforcer la communication et la coordination avec toutes les parties, à unir leurs efforts, à défendre la justice et à jouer un rôle constructif dans le rétablissement de la paix au Moyen-Orient".

SYRIE

L'ONU demande un soutien international pour accélérer le retour des réfugiés

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux réfugiés, Filippo Grandi, a appelé vendredi depuis Damas la communauté internationale à soutenir la Syrie pour accélérer la reconstruction du pays et permettre à davantage de réfugiés de rentrer chez eux.

"Je suis ici pour lancer

un appel à la communauté internationale afin qu'elle apporte davantage d'aide et de soutien au gouvernement syrien dans ce grand défi qu'est la reprise du pays", a dit M. Grandi à des journalistes en marge de sa visite dans la capitale syrienne. Plus de deux millions de réfugiés et

déplacés internes sont rentrés chez eux en Syrie depuis la chute début décembre de Bachar al-Assad, avait précisé le responsable onusien la veille. "Parmi eux, environ 1,5 million de déplacés internes sont retournés dans leurs foyers, et 600.000 -un chiffre significatif- sont

des Syriens réfugiés dans des pays voisins comme le Liban, la Jordanie, la Turquie et d'autres, qui sont rentrés au pays", a-t-il ajouté.

D'après ce responsable, ce chiffre "reste une fraction du nombre total de réfugiés et déplacés syriens, mais il est en soi significatif".

ONU

Des violences contre les enfants "sans précédent" en 2024

Les violences contre les enfants en zones de conflit ont atteint des niveaux "sans précédent" en 2024, dénonce jeudi un rapport annuel de l'ONU, soulignant que ces violations graves ont été commises en très grande majorité par les forces d'occupation sionistes à Gaza.

"En 2024, la violence contre les enfants lors des conflits armés a atteint des niveaux sans précédent, avec une hausse sidérante de 25% des violations graves par rapport à 2023", indique le rapport du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

L'ONU a "vérifié" 41.370 graves violations contre des enfants en 2024, dont 36.221 commises en 2024 et 5.149 commises précédemment mais confirmées en 2024, ce qui constitue le nombre le plus élevé depuis la mise en place de cet outil de surveillance il y a près de 30 ans.

Un record qui bat celui enregistré en 2023, qui lui-même représentait une hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

Avec notamment plus de 4.500 tués et plus de 7.000 blessés, les

enfants continuent "de faire les frais des hostilités incessantes" à travers la planète, déplore l'ONU.

En raison d'une hausse marquée du nombre d'enfants victimes de multiples violations, le nombre d'enfants concernés par ces violences atteint 22.495.

"Les cris de ces 22.495 enfants innocents qui auraient dû apprendre à lire ou jouer au ballon, mais au lieu de ça ont été obligés d'apprendre à survivre aux tirs et aux bombardements, devraient tous nous empêcher de dormir", a lancé dans un communiqué Virginia Gamba, représentante spéciale de l'ONU sur ce dossier.

"Cela doit servir de signal d'alarme. Nous sommes au point de non-retour".

Les territoires palestiniens occupent d'ailleurs la première place de ce triste classement, avec plus de 8.500 violations graves.

Cela inclut 1.259 enfants palestiniens tombés en martyrs sous les raids sionistes à Gaza.

Le rapport met également en cause les agressions sionistes au Liban, où plus de 500 enfants sont tombés en martyrs ou blessés par

l'armée d'occupation sionistes l'an dernier. Les abus commis ont été pour la plupart des meurtres et des mutilations touchant à 11.967 enfants, suivis du refus d'accès à l'aide humanitaire.

Le refus d'accès à l'aide humanitaire a atteint une échelle alarmante, avec un record d'employés humanitaires, y compris des employés d'agences onusiennes, tués en 2024.

Des convois et du personnel d'aide humanitaire ont été attaqués, en ont arbitrairement détenu des membres, restreint des activités et mouvements humanitaires, adopté des barrières bureaucratiques et administratives et se sont immiscées dans les opérations humanitaires, privant les enfants d'accès aux soins, à l'éducation, à la protection et aux nécessités vitales, selon le rapport.

Le bilan des martyrs palestiniens dans la bande de Gaza s'élevé désormais à 55637 en grande majorité des femmes et des enfants et celui des blessés à 129880 et ce depuis le début de l'agression sioniste génocidaire le 7 octobre 2023.

MIGRATION CLANDESTINE

La République dominicaine débute l'extension de son mur à la frontière avec Haïti

La République dominicaine a commencé vendredi à prolonger le mur frontalier la séparant de son voisin haïtien, une construction initiée en 2021 par le gouvernement de Luis Abinader pour lutter contre l'arrivée illégale de migrants.

La nouvelle section du mur, longue de 13 kilomètres, est en cours de construction dans la province de Dajabon (nord).

Elle portera la longueur totale du mur à environ 170 kilomètres, soit la moitié de la frontière séparant, sur l'île caribéenne d'Hispaniola, la République dominicaine hispanophone et son voisin francophone, pauvre et miné par la violence.

Le ministre de la Présidence, Jose Ignacio Paliza, et son homologue de la Défense ont dirigé la cérémonie de pose de la première pierre, a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

"La clôture périmétrique n'est pas simplement une infrastructure de sécurité mais aussi un symbole de souveraineté, d'intégrité institutionnelle et d'engagement pour la protection du territoire national", a déclaré M. Paliza.

Le mur, composé d'une base en béton et d'une clôture surmontée de fils barbelés, est une initiative du président Abinader, qui a adopté une ligne dure sur la question migratoire depuis son arrivée au pouvoir en 2020. La construction du mur a débuté l'année suivante.

Haïti, le pays le plus pauvre des Amériques, a été mis à genoux par des gangs violents accusés de meurtres, de viols et d'enlèvements.

La violence s'y est intensifiée au cours de l'année écoulée et un nombre record de près de 1,3 million de personnes ont été forcées de fuir les violences pour trouver refuge ailleurs dans le pays, selon l'ONU. Environ 500.000 Haïtiens vivent désormais en République dominicaine.

Luis Abinader a remporté un second mandat en 2024 en promettant d'intensifier les expulsions.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les autorités dominicaines ont expulsé un peu plus de 143.000 Haïtiens sans papiers, selon des données officielles.

PANAMA

Le gouvernement décrète l'état d'urgence dans une province

Le gouvernement du Panama a décrété vendredi l'état d'urgence dans une province touchée par des violences et pillages, suspendant notamment les libertés de réunion et de circulation.

La mesure concerne la province caribéenne de Bocas del Toro (ouest), où selon le gouvernement des groupes de manifestants ont provoqué des heurts, des pillages de commerces, des dégradations dans un aéroport et des blocages de routes.

Le gouvernement "a décidé de déclarer l'urgence et de suspendre les garanties constitutionnelles sur l'ensemble du territoire de la province de Bocas del Toro pour une durée de cinq jours, afin de rétablir la paix et l'ordre", a annoncé le ministre de la Présidence, Juan Carlos Orillac, lors d'une conférence de presse.

"Nous prenons cette mesure pour empêcher que des groupes radicaux et délinquants ne se réunissent pour organiser des actes de violence, de vandalisme, qui mettent en danger les biens et les personnes", a-t-il ajouté.

Jeudi, "des groupes violents ont commis des actes criminels et de terrorisme urbain qui portent atteinte à l'ordre public, à la sécurité citoyenne et à l'institutionnalité démocratique", a affirmé M. Orillac, entouré de tous les ministres du gouvernement Mulino.

La Constitution panaméenne prévoit que le gouvernement peut décréter une telle mesure "en cas de guerre extérieure ou de troubles internes menaçant la paix et l'ordre public".

A Changuinola, ville de Bocas del Toro, des groupes de personnes cagoulées ont jeudi pillé des commerces et incendié partiellement un stade de baseball où se trouvaient des policiers, affirment les autorités.

Un bureau et un entrepôt contenant des engrais et d'autres fournitures du géant américain de la banane Chiquita Brands ont également été pris pour cibles.

APS

CINÉMA EN ALGÉRIE

La restructuration du CADC au service d'un renouveau industriel et culturel

La relance du secteur cinématographique en Algérie semble amorcer un tournant stratégique. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a annoncé jeudi à Alger une série de mesures ambitieuses destinées à dynamiser l'industrie du 7e art, en s'appuyant notamment sur la restructuration du Centre algérien de développement du cinéma (CADC).



Par Abed Meghit

Lors d'une visite d'inspection au siège du CADC, dans la commune d'El Achour, le ministre a affirmé que cette restructuration, accompagnée d'un élargissement substantiel des prérogatives du centre, constitue un levier fondamental pour le développement de la filière cinématographique nationale. Il a précisé que le CADC se voit confier désormais la gestion et l'exploitation de plus de 100 salles de cinéma réparties à travers le territoire national, en coordination avec les collectivités locales et sous la tutelle directe du ministère de la Culture.

Un rôle élargi pour le CADC

Parmi les nouvelles missions attribuées au centre figurent la promotion de l'investissement privé dans la création et la gestion de salles de cinéma, le soutien à la production cinématographique nationale et le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine. Le CADC aura également pour mandat de superviser la réalisation et la mise en service de grands complexes cinématographiques, renforçant ainsi l'infrastructure culturelle

du pays. « Le centre ne se contentera plus d'un rôle administratif, il deviendra un acteur opérationnel et stratégique dans le paysage cinématographique algérien », a souligné M. Ballalou. Cette réforme s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui considère le cinéma comme un vecteur d'affirmation de l'identité nationale et un moteur de développement économique et culturel.

Une cité cinématographique intégrée en gestion

Au cours de sa visite, le ministre a également inspecté le chantier d'une future cité cinématographique intégrée, un projet pilote où des décors sont en cours de réalisation pour des productions à venir. Il a appelé à l'intensification des partenariats avec le secteur privé, notamment dans les domaines de la scénographie, de la production et de la logistique cinématographique. Autre mesure annoncée : la création du Centre national du cinéma, actuellement en cours de finalisation. Cette structure fonctionnera comme un guichet unique destiné à simplifier les démarches administratives pour les professionnels du secteur. Elle re-

groupera l'ensemble des services liés à l'octroi d'autorisations, d'agrément et de soutiens à la production, à l'exploitation et à la coproduction cinématographiques.

Vers une nouvelle législation et un renforcement des compétences

Le ministre a également assuré que les textes d'application de la nouvelle loi sur le cinéma sont en phase finale d'élaboration. Ce cadre juridique vise à structurer durablement l'industrie cinématographique algérienne et à lui offrir une base réglementaire adaptée aux évolutions du secteur. Enfin, M. Ballalou a insisté sur l'importance de la formation des ressources humaines, clé de voûte du développement artistique. Il a rappelé la signature de plusieurs conventions de jumelage avec des écoles internationales spécialisées, dans l'objectif de professionnaliser les métiers du cinéma et de stimuler la créativité locale. À travers ces réformes, l'Algérie entend donner un nouveau souffle à son industrie cinématographique, en faisant du CADC un catalyseur de projets innovants, attractifs et porteurs de sens pour le public national et international.

ALGER CÉLÈBRE LA RICHESSE DE LA CULTURE HASSANIYA

Trois jours de rencontres, de réflexion et de festivités

Par Abed Meghit

Alger accueillera une manifestation culturelle d'envergure sous le signe du dialogue interculturel et de la mise en lumière d'un patrimoine africain méconnu mais profondément enraciné : la culture hassaniya du 21 au 23 juin. Placée sous le thème « La Hassaniya nous unit », cette initiative ambitieuse de faire rayonner les traditions, la littérature, la musique et les valeurs sociales partagées par les peuples du Sahara occidental, de la Mauritanie et du sud algérien. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, la manifestation "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" mobilisera pendant trois jours un impressionnant panel de personnalités issues du monde politique, intellectuel et artistique. À l'ouverture officielle, prévue ce samedi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, seront notamment présents le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, ses homologues de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et de Mauritanie, ainsi que de nombreux écrivains et artistes des trois pays.

Un espace de rencontre autour d'un patrimoine partagé

Le directeur du livre et de la lecture publique, Tijani Tamma, a souligné que cette manifestation vise à « faire connaître le patrimoine commun des peuples de l'Ouest saharien et à approfondir les relations culturelles dans la région ». Plus de 100 participants étrangers, parmi lesquels une quarantaine de Mauritaniens et une soixantaine de Sahraouis, viendront ainsi à la rencontre de leurs homologues algériens pour un échange fécond autour de la culture hassaniya. Le programme s'annonce dense et diversifié, avec pour temps fort un colloque international intitulé « La culture hassaniya : identité et profondeur africaine partagée », qui explorera une série de thématiques allant de la pensée et de la science dans les sociétés hassanophones, à la question de la mondialisation culturelle, en passant par l'histoire, les traditions orales, les liens avec les Touaregs ou encore les expressions folkloriques et poétiques propres à cette culture.

Le cinéma et les arts au service de la mémoire hassaniya

Le 23 juin, une conférence dédiée au cinéma comme vecteur de transmission de la culture hassaniya se tiendra également au Palais de la culture. À cette occasion, des projections de films algériens, sahraouis et mauritaniens seront organisées dans les salles du Centre algérien de la cinématographie. Les débats porteront sur l'usage du dialecte hassani dans le 7e art, les représentations identitaires et le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire collective. Le volet artistique de l'événement ne sera pas en reste. Des soirées poétiques et musicales seront animées au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi et au Palais de la culture, mettant en avant des instruments traditionnels emblématiques tels que le Tidinit et l'Ar-din. Parallèlement, plusieurs expositions mettront en lumière les savoir-faire artisanaux, les rituels ancestraux et les expressions culturelles du patrimoine hassani : les coutumes de « Taghanja », les pratiques communautaires de « Touiza », ou encore les méthodes traditionnelles de médiation et de résolution des conflits.

Une deuxième étape à Tindouf en novembre

L'événement ne s'arrêtera pas là : une deuxième phase de la manifestation est prévue les 22 et 23 novembre 2025 dans la wilaya de Tindouf, ville-carrefour et lieu symbolique pour les populations sahariennes. Cette étape abritera une rencontre internationale consacrée au rayonnement culturel hassani en Afrique de l'Ouest, avec un focus particulier sur l'héritage soufi et son rôle structurant dans la spiritualité et la cohésion sociale des sociétés sahariennes. Par cette initiative ambitieuse, l'Algérie réaffirme son attachement à la diversité culturelle africaine, tout en consolidant les liens historiques et humains entre les peuples de la région saharienne. "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" s'inscrit ainsi dans une démarche de reconnaissance, de transmission et de dialogue entre les mémoires collectives du continent.

CONSTANTINE

Des chercheurs diagnostiquent l'état du mausolée de Massinissa en vue de son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO

Une équipe de chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) s'est rendue, jeudi, sur le site du mausolée du roi numide Massinissa, dans la commune d'El Khroub (Constantine) aux fins de diagnostiquer son état, a indiqué le directeur de la culture et des arts, Farid Zaiter. Cette visite s'inscrit « dans le cadre des procédures techniques et scientifiques visant à élaborer un dossier en vue du classement de ce site au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) », a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS.

L'équipe a entamé son travail "en

droite ligne des efforts du ministère de la Culture et des Arts visant à valoriser les mausolées royaux, en particulier le mausolée de Massinissa qui figure parmi les principaux monuments historiques de l'ère numide", a-t-il ajouté, notant que l'objectif du classement est de « préserver ce monument pour les générations futures et d'assurer sa sauvegarde en tant que symbole du patrimoine mondial ».

L'équipe spécialisée, chargée de l'élaboration et du suivi du dossier de classement a entamé sa mission de diagnostic du monument en s'attachant à collecter toutes les données scientifiques et historiques nécessaires

à la finalisation du dossier qui sera soumis à un comité d'experts de l'UNESCO, a encore indiqué M. Zaiter, soulignant que le tombeau de Massinissa "se caractérise par une haute valeur symbolique reflétant l'époque numide qui a joué un rôle central dans l'histoire de l'Afrique du Nord, ce qui le prédestine à une reconnaissance internationale en tant que patrimoine mondial de l'humanité".

Pour sa part, Dr Wafia Adel, responsable de l'équipe de chercheurs du CNRA, a souligné que ce mausolée est un "témoin unique de la civilisation numide, incarnant la profondeur des racines historiques de l'Etat algérien",

ajoutant que le travail "se poursuit pour préparer un dossier scientifique intégrant, étayé par des documents, des cartes, des photos et des résultats de recherches qui devraient assurer l'acceptation du classement par l'UNESCO".

Le dossier à soumettre à l'institution onusienne sera "fondé sur une documentation historique et archéologique qui aura collecté toutes les informations historiques et archéologiques relatives au mausolée et son état actuel, y compris la date de sa construction et les rois qui y ont été enterrés, ainsi que les matériaux et les techniques utilisés pour sa construction", a-t-on indiqué.

APS

ALGÉRIE TÉLÉCOM Le nombre d'abonnés au réseau de la fibre optique atteint 2,2 millions

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, jeudi, avoir dépassé les deux millions d'abonnés au réseau de la fibre optique, précisant que le 2,2 millionième abonné a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset.



Dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'entreprise a exprimé sa fierté d'avoir franchi une nouvelle avancée dans

l'extension du réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) à travers tout le territoire national, avec l'enregistrement aujourd'hui de son 2,2

millionième abonné dans la wilaya de Tamanrasset". Algérie Télécoms a affirmé que ce chiffre "reflète son engagement indéfectible à

fournir des solutions technologiques modernes et à améliorer l'expérience client à travers des services Internet à haut débit et de qualité".

ESPACE Explosion d'une mégafusée de SpaceX lors d'un test au Texas

Une mégafusée Starship de l'entreprise SpaceX du milliardaire Elon Musk a explosé lors d'un test de routine à Starbase, au Texas, ont annoncé jeudi les autorités locales.

"Le Starship qui se préparait pour le dixième test en vol a connu une anomalie majeure alors qu'il était sur un banc d'essai à Starbase", a confirmé SpaceX dans un message sur X,

précisant qu'une "zone de sécurité autour du site a été maintenue tout au long de l'opération" et que "tout le personnel est sain et sauf".

APS

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL ABBES Lancement des compétitions scientifiques pour sélectionner les meilleurs projets innovants



La faculté de génie électrique de l'université "Djilali Liabes" de Sidi Bel Abbes a lancé des compétitions scientifiques visant à sélectionner le meilleur projet de fin d'études et la meilleure idée innovante, a-t-on appris, jeudi, de la cellule de communication de l'université.

Cette manifestation scientifique a connu une large participation d'étudiants et de chercheurs, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'innovation et encourager l'esprit d'initiative parmi les étudiants.

Des projets de fin d'études ont été présentés dans différentes spécialités et évalués par un jury composé d'enseignants et d'experts. L'événement a vu la présentation de 30 projets finaux, couvrant des domaines technologiques, environnementaux et énergétiques.

Trois projets lauréats ont été sélectionnés sur la base de critères tels que la créativité, la valeur ajoutée et la faisabilité, selon la même source. La cellule de communication a souligné que ces initiatives scientifiques traduisent la volonté de l'université d'ancrer une dynamique d'innovation et d'ouverture sur l'environnement économique et social, en permettant aux étudiants de concrétiser leurs idées sous forme de prototypes développables.

Ces compétitions représentent également une opportunité d'évaluer l'efficacité de la formation pédagogique et pratique dispensée aux étudiants tout au long de leur cursus universitaire, tout en renforçant les liens entre l'université et le monde du travail, a ajouté la même source.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن، العمران والمدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Ville Nouvelle de SIDI ABDELLAH
مؤسسة المدينة الجديدة سيدي عبد الله

MISE EN DEMEURE N°1
à la SARL BENIZID SAID ET FILS TP ET CONSTRUCTION
sis à Lotissement 1044 N°02 Groupe 06 SEC A1 BIR SNEB, BBA

- Vu le marché N°09/2025 ayant pour objet «Réalisation d'un lycée N°02 type 1000, en tranche ferme et tranche conditionnelle au niveau du site des 10.000 LLV à la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, commune de Rahmania, wilaya d'Alger (Cités d'habitat intégrées 2023,) visa de la Commission des Marchés de l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, N°18/2025 du 04/05/2025 et visa du contrôleur financier N°83 du 11/05/2025, conclu avec le partenaire cocontractant SARL BENIZID SAID ET FILS TP ET CONSTRUCTION, sis à Lotissement 1044 N°02 Groupe 06 SEC A1 BIR SNEB, BBA ;
- Vu l'ODS de notification du marché et de démarrage des travaux N° 84/VNSA/2025 du 11/05/2025 ;
- Vu le retard constaté dans le démarrage effectif des travaux, malgré les avertissements répétés du service contractant,
- Vu le caractère urgent de l'opération, lié à la rentrée scolaire et aux engagements envers les usagers,

L'établissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, sis cité Mezoug, Route de Mahelma, Wilaya d'Alger, **met en demeure** :

SARL BENIZID SAID ET FILS TP ET CONSTRUCTION

à l'effet de remédier à cette situation dans un délai de quarante-huit (48) heures, à compter de la publication de la dite mise en demeure.

Faute, par le partenaire cocontractant, de se conformer au contenu de la présente mise en demeure dans les délais indiqués ci-dessus, à compter de la notification de la présente mise en demeure, au moyen d'un ordre de service, et de sa publication par voie de presse et dans le BOMOP, l'Etablissement VNSA, en sa qualité de service contractant, se verra dans l'obligation de procéder à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation des marchés publics et les dispositions contractuelles en la matière.

DK NEWS **Anep : 2516020735 du 22/06/2025**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF/ 001006018693331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
AVIS D'Appel d'Offres National Ouvert Avec
Exigence de Capacité Minimales
N° 009/DMO/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 009/DMO/2025, Paru dans les quotidiens nationaux « DK NEWS» en langue française et " خليفة اليوم " en langue arabe en date du 28/05/2025, portant réalisation en TCE sauf VRD du projet ci-dessous.

Qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans les cahiers des charges, les résultats sont les suivants :

Projets	Attributaire provisoire	Note Obtenue/80	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Délais (mois)	caté gorie	Observation
40 Logements Publics Localités à AMIZOUR	ETB/TCE/EGTPHE AISSANI SAID NIF : 157060800058154	67.14	105 403 000.00	14	IV	Offre moins disant

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher aux services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bejaia, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans des quotidiens nationaux, pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

La commission des marchés public de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 les 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics et délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS **Anep : 2516020775 du 22/06/2025**

FESTIVAL CIRTA DES SPORTS ÉQUESTRES À CONSTANTINE

Le tent-pegging, premier pas vers la généralisation d'un sport nouveau aux niveaux national et régional

Le club équestre Etoile de l'Est d'Ain Abid (Constantine) abrite depuis le week-end dernier, dans le cadre du festival Cirta des sports équestres, la toute première compétition de tent-pegging (ramassage de piquets) destinée à développer cette discipline aux niveaux national et régional.

L'édition 2025 de ce festival qui réunit un millier de cavaliers d'Algérie, de Tunisie et de Libye, ainsi que des entraîneurs spécialisés venus du Sultanat d'Oman et d'Arabie Saoudite, atteste de la dimension arabe des sports équestres qui ont de tout temps fait partie du patrimoine.

Le président de la Fédération équestre algérienne (FAE), Faouzi Sahraoui, a déclaré à l'APS que cette compétition "première du genre" est "une véritable opportunité de développement du tent-pegging, tant en Algérie que dans les pays voisins, grâce à la création d'un espace de compétition à même d'encourager la formation et de promouvoir l'intérêt pour ce sport aux racines historiques anciennes".

Il a ajouté que l'intérêt de l'Algérie pour le tent-pegging est un "véritable acquis pour l'équitation dans notre pays", d'autant, a-t-il dit, plus que ce sport est "reconnu par la Fédération équestre internationale et figure dans les compétitions internationales et arabes avec un niveau de compétition élevé".

M. Sahraoui a souligné "l'importance de l'organisation d'une telle compétition pour améliorer le niveau des cavaliers locaux et permettre à notre pays d'acquiescer une expérience internationale dans l'organisation de championnats, tout en promouvant cette discipline".



Le festival d'Ain Abid, chaleureusement salué par les clubs participants, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les sports équestres traditionnels et à ouvrir de nouveaux horizons aux cavaliers en Algérie et dans la région arabe, notamment par l'intégration de ce sport dans les programmes de formation et d'entraînement et l'organisation de tournois continentaux à l'avenir.

De son côté, Ibrahim Rahmani Mohamed El Hadi, président de la section tent-pegging

de la Fédération équestre algérienne, a indiqué "qu'en plus de sa dimension sportive, la compétition revêt un caractère culturel à travers l'échange d'expériences entre les participants, ce qui contribuera, selon lui, à jeter des passerelles pour une coopération permanente entre les clubs et les fédérations équestres, et à ouvrir un débat autour de la possibilité d'établir un cadre commun pour développer le tent-pegging".

La Fédération équestre algérienne "s'efforce de placer l'Al-

gérie parmi les meilleures équipes participant aux championnats internationaux et arabes", a-t-il ajouté, soulignant que plusieurs championnats internationaux seront organisés à l'avenir pour étoffer les réalisations de la Fédération équestre algérienne. Rachid Bin Hamad Al-Merri, entraîneur spécialisé d'Arabie saoudite, et membre de la Fédération internationale de tent-pegging, a indiqué, quant à lui, que le ramassage de piquets, un des sports équestres traditionnels faisant l'objet

d'un intérêt croissant ces dernières années, "allie habileté du cavalier et esprit équestre". Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une discipline "classée en tant que sport équestre de précision exigeant un niveau élevé de maîtrise de la monture et de la vitesse, ainsi qu'une grande coordination visuomotrice de la part du cavalier".

Le ramassage de piquets à cheval est une discipline équestre, aussi appelée "tent-pegging", durant laquelle le cavalier doit ramasser des cibles (piquets) placées au sol pendant la course, généralement avec une lance ou une pique, a encore expliqué Rachid Bin Hamad Al-Merri, avant de saluer les efforts du club "Etoile de l'Est", initiateur de ce festival, et qui a "réussi à faire de Constantine et, à travers elle, de l'Algérie, un centre de référence en Afrique du Nord de ce sport émergent, en préparant une piste spéciale selon les conditions et les cahiers des charges internationaux".

Le 1er festival équestre Cirta se poursuit jusqu'au 28 juin au complexe sportif de "l'Etoile de l'Est", dans la commune d'Ain Abid avec, notamment, des ateliers liés à l'ensemble des activités sportives impliquant des chevaux (endurance, soins du cheval, beauté de la monture), en plus d'un concours national de saut d'obstacles réunissant 1.000 cavaliers et cavalières.

JUDO - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTERSERVICES DE POLICE

L'équipe de la région Centre dames et messieurs vainqueurs de la 14e édition à Oran



Les équipes de la région Centre de Blida dames et messieurs ont remporté les trophées de la 14e édition du championnat d'Algérie interservices de police de judo en individuel et par équipes, clôturé jeudi à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeff" d'Oran.

Au classement par équipes dames, la première place est revenue à la région Centre de Blida vainqueur en finale face à l'équipe de la région Ouest d'Oran 4-1, alors que le podium a été complété par les équipes de la région Est de Constantine.

Chez les messieurs, les judokas de la région Centre de

Blida se sont imposés en finale devant ceux de la région Ouest d'Oran sur le score de 3-2. Les deux médailles de bronze sont revenues respectivement à l'équipe de la région Est de Constantine et de Région Sud de Ouargla.

En individuel les judokas dames et messieurs de la région Centre de Blida ont remporté six titres sur les 13 mis en jeu lors de cette compétition, devançant au classement général les représentants de la région Ouest avec 5 titres et la région Est de Constantine avec deux titres. Le directeur de la commission des arbitres, Betchache Moussa Redouane s'est

déclaré "satisfait" de la forte participation ainsi que du bon niveau technique de la compétition. La cérémonie de clôture a été présidée par l'inspecteur régional de police de l'Ouest, le Contrôleur de police Moussa Belabbes, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités de la wilaya. Dans son allocution de clôture, l'inspecteur régional de police de l'Ouest, le Contrôleur de police Moussa Belabbes a relevé le cadre compétitif et sportif de cette compétition et le fair-play des athlètes.

Tout en félicitant les équipes gagnantes. Il a également exhorté les sportifs à poursuivre leur préparation et à consolider les résultats acquis et les améliorer pour enrichir leur palmarès au niveau national et international.

Organisé quatre jours durant par la Direction régionale de la santé et des activités sociales et sportives, en collaboration avec la Sûreté de wilaya d'Oran, ce championnat a vu la participation de 97 athlètes dames et messieurs représentant 6 régions du pays, à savoir Tamanrasset, Ouargla, Constantine, Bechar, Blida et Oran.

Voici les vainqueurs par équipes et individuels par catégories de poids :

Par équipes dames :

1. Région Centre de Blida
2. Région Ouest d'Oran
3. Région Est de Constantine

Par équipes messieurs :

1. Région Centre de Blida
2. Région Ouest d'Oran
3. Région Est de Constantine

La région Sud de Ouargla :

- Individuels dames :

- **48 kg** : Rahmani Nabila (Région Ouest d'Oran)
- **52 kg** : Ilyes Imane (Région Ouest d'Oran)
- **57 kg** : Akssas Fatima (Région Centre de Blida)
- **63 kg** : Ghania Kebilia (Région Centre de Blida)
- **78 kg** : Benzitoune Khoulood (Région Est de Constantine)
- + **78kg** : Ghetar Nabila (Région Centre de Blida)

Individuels Messieurs :

- **60 kg** : Bettioui Djamel (Région Centre de Blida)
- **66 kg** : Kheladi Abbes (Région Ouest d'Oran)
- **73kg** : Bouzina Abdelmalek (Région Centre de Blida)
- **81 kg** : Hamrouchi Mahdi (Région Est de Constantine)
- **90kg** : Kerai Abderrahmane (Région Centre de Blida)
- **100kg** : Boudouera Rabah (Région Ouest d'Oran)
- + **100kg** : Boukechiche Rabie (Région Ouest d'Oran)

LIGUE 1 MOBILIS (30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) Le MCA sacré, la JSK en Ligue des champions et le NCM relégué

Le MC Alger a remporté le neuvième titre de champion d'Algérie de son histoire, malgré son nul vierge à domicile face au NC Magra (0-0), en match disputé hier après-midi au stade du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 30^e et dernière journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu la JS Kabylie s'emparer de la deuxième place qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des champions, après sa courte mais précieuse victoire à Tizi-Ouzou contre l'ASO Chlef (1-0).

L'autre fait marquant lors de cette ultime journée de la saison a probablement été la relégation du NC Magra, qui après son nul face au MCA a officiellement rejoint l'US Biskra en Ligue 2.

Ayant leur destin en main, puisqu'il leur suffisait d'enregistrer un seul point sur les trois possibles au cours de cette dernière journée de Ligue 1 pour s'assurer le titre de champions, les Mouloudéens ont abordé le match avec une certaine de prudence, en évitant de prendre des risques inutiles.

Une méfiance qui s'est répétée de manière directe sur le score, puisque peu incisives, les deux équipes ont rejoint les vestiaires pour la pause avec un score vierge (0-0).

En deuxième mi-temps, le jeu s'est accéléré un peu plus, d'un côté comme de l'autre, avec ce qui semblait être une nette envie de gagner, mais par manque de réussite devant le but, le score est resté de zéro partout jusqu'au coup de sifflet final.

Néanmoins, le point récolté a suffi au bonheur du Doyen, qui a même fait d'une pierre deux coups, car il s'est adjugé le titre de champion tout en envoyant le NCM en Ligue 2. De son côté, la JSK a engrangé les trois points dont elle avait besoin pour assurer sa place en Ligue des champions, grâce à Réda Benchaâ, qui avait trompé le gardien chélifien d'un tir à bout portant (15e).

Une performance qui a pris toute son ampleur grâce au nul vierge, concédé par le CR Belouizdad chez l'Olympique Akbou, car le Chabab était également en course pour cette fameuse deuxième place, qualificative pour le Ligue des champions. Mais



à condition d'aller gager à Béjaïa. Le fait d'avoir échoué dans cette quête a donc ouvert la voie aux Canaris, qui ont profité de cette ultime journée pour passer devant le CRB et s'adjuger ainsi le précieux sésame pour le prochaine Cl.

Côté "surprises", c'est probablement l'ES Mostaganem qui a obtenu le résultat le plus improbable de cette 30^e journée, puisqu'il est allé l'emporter 3-1 chez le Paradou AC (5e/41pts). Quoique, les Mostaganemois

étaient dans l'obligation de réussir un but étaient à Alger afin d'assurer leur survie en Ligue 1, car dans le cas contraire, c'est eux qui auraient rétrogradé en Ligue 2, surtout si leur défaite contre le Paradou avait coïncidé avec une victoire du NCM face au Mouloudia.

De son côté, l'USM Khenchela a longtemps buté sur la défense en béton du MC El Bayadh, et il dû attendre la 78^e minute de jeu pour trouver enfin la faille. Une pré-

cieuse victoire à domicile, qui lui permet de terminer sur une bonne note, devant ses fidèles supporters.

Le bal de cette dernière journée de la saison 2024-2025 s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et pendant lesquels l'ES Sétif avait dominé l'US Biskra (1-0), au moment où la JS Saoura a ramené un bon nul (2-2) de son déplacement chez le CS Constantine, alors qu'à Oran, le MCO local s'était littéralement baladé (4-0) face à une équipe profondément remaniée de l'USM Alger, et qui en ce moment pense beaucoup plus à la finale de la Coupe d'Algérie, qu'elle disputera prochainement contre le CR Belouizdad. Ces trois rencontres étaient en effet sans grands enjeux, et c'est lors des matchs de samedi que tout s'est finalement décidé, que ce soit pour le titre de champion, la deuxième place qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des champions, ou encore pour le deuxième relégué, qui accompagné l'US Biskra en Ligue 2.

Les seuls faits positifs qui méritent peut-être d'être signalés lors des matchs de vendredi, c'est qu'en battant les Zibans (1-0), l'ES Sétif avait mis fin à une mauvaise série de cinq revers consécutifs, au moment où le MCO avait rejoint l'USM Alger à la septième place du classement général, avec 40 points pour chaque club en compagnie de l'USMK, alors qu'en évitant la défaite à Constantine, la JS Saoura avait aligné un septième match consécutif sans défaite.

Un résultat positif, qui a permis au club de Béchar de conserver sa place au pied du podium (4^e, 43 pts), alors que le CSC a glissé à la 10^e place, avec 39 points.

L'ESS renoue avec la victoire, l'USMA sombre à Oran

L'ES Sétif, vainqueur à domicile face à l'US Biskra (1-0), a mis fin à sa série noire, alors que l'USM Alger a chuté lourdement en déplacement face au MC Oran (4-0), lors de la première partie de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée ven-

dredi, devant se clôturer samedi.

Devant des gradins pratiquement vides, l'ES Sétif a mis fin à une mauvaise série historique de cinq revers de rang, en battant petitement la lanterne rouge, l'US Biskra (1-0). L'Entente s'en est remise à son capitaine, Djahnit, auteur de l'unique but de la partie (23e). De son côté, l'USB quitte la Ligue 1 sans gloire, en alignant six défaites de suite.

À l'Ouest, le MC Oran s'est baladé face à une équipe de l'USM Alger largement remaniée, qui a la tête tournée vers la finale de la Coupe d'Algérie, face à son voisin le CR Belouizdad.

Les Oranais, qui ont assuré leur maintien lors de la 28^e journée, ont ouvert le score peu avant la pause par Moulay (40e), avant de dérouler en fin de match en marquant trois autres buts, par Moulay (84e), Jobe (90e+1), et Benatia (90e+4).

À l'issue de ce résultat, le MCO qui termine sur une bonne note, rejoint l'USM Alger à la 7^e place au tableau, avec 40 points chacun. De son côté, la JS Saoura, sur sa lancée, est allée tenir en échec à Constantine le CSC (2-2), alignant un septième match sans défaite.

Pourtant, tout a mal commencé pour les gars de Béchar, qui ont concédé l'ouverture du score signée Temine (37e), avant d'égaliser avant la mi-temps (45e+2) par l'Ivoirien Bidi. Les Constantinois, qui restaient sur deux revers de suite, ont repris l'avantage par Bouteldja (73e), mais c'était sans compter sur la détermination de la JSS, qui a remis les pendules à l'heure grâce à Bentaleb (79e).

Un nul qui permet à la JSS de conserver provisoirement sa posi-

tion au pied du podium (4^e, 43 pts), alors que le CSC glisse à la 9^e place (39 pts).

Le match USM Khenchela-MC El Bayadh, qui devait se jouer ce vendredi, a été décalée à samedi (17h00), en raison de l'arrivée tardive de la délégation du MCEB à Khenchela.

Dans la deuxième et dernière partie de cette ultime journée, prévue samedi, c'est l'heure du verdict aussi bien dans la course au titre que pour le maintien.

Le leader le MC Alger (1^e, 57 pts), sera en ballottage favorable à domicile face au premier reléguable, le NC Magra (15^e, 30 pts), pour conserver son titre reconquis la saison dernière, après 14 ans de disette. Le "Doyen" n'aura besoin que d'un seul point pour être sacré champion pour la 9^e fois de son histoire.

Pour espérer se maintenir parmi l'élite, le "Nedjm" doit non seulement créer l'exploit face au Mouloudia, mais attendre une défaite ou un nul de l'ES Mostaganem (14^e, 31 pts), en appel pour affronter le Paradou AC.

Le CR Belouizdad (2^e, 54 pts) et la JS Kabylie (3^e, 53 pts), mèneront une course à distance haletante pour la deuxième place, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Même si mathématiquement le CRB reste en course pour le titre, son destin n'est plus entre ses mains, puisqu'il doit non seulement s'imposer à Béjaïa mais espérer une défaite du MCA à domicile.

De son côté, la JS Kabylie partira favorite à la maison face à l'ASO Chlef (13^e, 34 pts), assurée du maintien lors de la précédente journée.

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement final du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la 30^e et dernière journée, disputée vendredi et samedi :

Vendredi, 20 juin 2025 :

ES Sétif - US Biskra	1-0
CS Constantine - JS Saoura	2-2
MC Oran - USM Alger	4-0

Samedi, 21 juin 2025 :

USM Khenchela - MC El Bayadh	1-0
O. Akbou - CR Belouizdad	0-0
MC Alger - NC Magra	0-0
JS Kabylie - ASO Chlef	1-0
Paradou AC - ES Mostaganem	1-3

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	58	30
CHAMPION		

2). JS Kabylie	56	30
3). CR Belouizdad	55	30
4). JS Saoura	43	30
5). Paradou AC	41	30
--). ES Sétif	41	30
7). MC Oran	40	30
--). USM Alger	40	30
--). USM Khenchela	40	30
10). CS Constantine	39	30
11). O. Akbou	37	30
12). MC El Bayadh	36	30
13). ASO Chlef	34	30
--). ES Mostaganem	34	30

15). NC Magra	31	30 RELEGUE
16). US Biskra	20	30 RELEGUE.
		APS

COUPE DU MONDE Belaili absent contre Chelsea

L'attaquant international algérien Youcef Belaili, l'une des pièces maîtresses de l'ES Tunis, manquera le prochain match de son équipe contre Chelsea, prévu mercredi prochain pour le compte de la troisième et dernière journée de la Coupe du monde des clubs 2025 (groupe D), en cours aux Etats-Unis.

Au cours du match décisif face à Chelsea pour la qualification au 2^e tour du mondial des clubs, l'entraîneur des "Sang et Or" Maher Kanzari, sera privé de Youcef Belaili, averti à deux reprises devant Flamengo puis Los Angeles FC et par conséquent suspendu. Cette rencontre programmée le mercredi 25 juin à 02h00 du matin, déterminera l'équipe du groupe D qui accompagnera Flamengo en huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs 2025. L'Espérance Sportive de Tunis n'aura pas d'autre choix que la victoire lors de cette rencontre pour se classer à la deuxième position. Pour rappel, la commission technique du mondial des clubs 2025, a désigné l'attaquant algérien Youcef Belaili, comme meilleur joueur du match remporté la veille par son club face au Los Angeles FC 1-0.

CHAN-2024 (RAPPORTÉ À 2025) Le groupe de l'Algérie domicilié à Kampala (CAF)

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, versée dans le groupe C au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (rapporté à 2025) (2-30 août), jouera ses matchs à la phase de poules, au stade Mandela de Kampala (Ouganda), a annoncé la Confédération africaine (CAF), jeudi dans un communiqué.



Qualifiée pour la phase finale aux dépens de la Gambie (aller à Bakau : 0-0, retour à Annaba : 3-0), l'Algérie affrontera l'Ouganda, l'un des trois pays hôtes du tournoi, le Niger, la Guinée, et l'Afrique du Sud.

La CAF en consultation avec les trois nations qui accueilleraient le CHAN : Kenya, Tanzanie et Ouganda, a dévoilé les sites qui accueilleront le match d'ouverture, le match de classement pour la troisième place, et la finale.

Le Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam accueillera le match d'ouverture, le samedi 2 août 2025. Le Mandela Stadium de Kampala, a été désigné pour accueillir le match pour la troi-

sième place, alors que le stade Kasarani de Nairobi accueillera la finale de la compétition, le samedi 30 août 2025. " En outre, Zanzibar a été désigné stade comme l'un des sites d'accueil, une décision qui souligne l'engagement de la CAF à étendre la

portée et l'inclusivité du football africain.

Le stade Amaan de Zanzibar a récemment accueilli avec succès la finale (retour) de la Coupe de la Confédération 2024-2025 en mai dernier", précise l'instance continentale.

Les hôtes des phases de groupes du CHAN-2024 sont les suivantes :

Groupe A (Nairobi, Kenya) : Kenya, Maroc, Angola, RD Congo, Zambie.

Groupe B (Dar Es-Salaam, Tanzanie) : Tanzanie, Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, République centrafricaine.

Groupe C (Kampala, Ouganda) : Ouganda, Algérie, Niger, Guinée, Afrique du Sud.

Groupe D (Zanzibar) : Sénégal, Congo, Soudan, Nigeria.

CAN FÉMININE 2025 Le Sénégal va se préparer en Algérie (sélectionneur)

L'équipe nationale féminine de football du Sénégal va effectuer un stage de préparation en Algérie, où les Lionnes vont livrer un dernier match amical face à la sélection algérienne, dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, a indiqué le sélectionneur sénégalais.

"L'équipe nationale féminine quitte Dakar le 27 juin pour un petit camp en Algérie. On va jouer le 1er juillet contre l'Algérie", a indiqué Mame Moussa Cissé à une Radio locale. Selon le sélectionneur du Sénégal, le stage des Lionnes en Algérie se poursuivra jusqu'au 2 juillet.

Le match amical face à l'Algérie, également qualifiée à la CAN, "va servir à préparer la prochaine coupe d'Afrique", selon le coach sénégalais. Un groupe de 26 joueuses sénégalaises dont 15 évoluant en France et en Turquie notamment sont actuellement en regroupement pour préparer la CAN.

A la CAN 2024 décalée à 2025 (5-26 juillet), la sélection algérienne entamera la compétition le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.B).

Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet, avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. Le Sénégal va évoluer dans le groupe A, en compagnie du pays hôte (Maroc), de la Zambie et de la RD Congo. Les Sénégalaises vont affronter les Congolaises le 6 juillet prochain pour leur premier match à la CAN.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF)

Sadi : «Un test antidrogue négatif sera exigé avant le début de la saison prochaine»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a annoncé jeudi à Alger, que son instance exigera, à partir de la saison 2025-2026, un test antidrogue négatif pour la délivrance des licences aux joueurs.

"A partir de la saison prochaine, nous exigerons un test négatif à la consommation de drogue avant la délivrance de la licence au joueur", at-il déclaré à la presse, en marge de la journée d'étude sur "la prévention et la protection médicale dans le football".

"Les drogues sont devenues un fléau qui menace notre jeunesse, y compris

les sportifs. Les chiffres sont préoccupants et nous voulons préserver un environnement sportif sain", at-il affirmé.

M. Sadi a précisé que la FAF "ne compte pas se limiter à un contrôle unique en début de saison" et que des comités de contrôle "mèneront des visites inopinées dans les centres d'entraînement des clubs pour prélever des échantillons. Cela pourra se faire une, deux, voire plusieurs fois et ces contrôles concerneront non seulement les joueurs, mais aussi les entraîneurs et les arbitres", at-il ajouté.

Par ailleurs, le président de la FAF a également mis



en avant les « progrès réalisés » dans le domaine médical et qui « indispensables » dans la gestion moderne des carrières sportives, a-t-il souligné. Il a cité en exemple le retour à la compétition du

milieu international algérien de l'OSC Lille (France), Nabil Bentaleb, victime d'un problème cardiaque, avant de revenir sur les terrains, grâce à un suivi médical adapté.

La LFP et la FAF organisent un atelier sur le nouveau contrat type du joueur professionnel

La Ligue de football professionnel (LFP), en coordination avec la Fédération algérienne de football (FAF), a organisé un atelier au siège de la FAF, consacré à la présentation et à la discussion des dispositions du nouveau contrat type du joueur professionnel, qui entrera en vigueur à partir de la saison sportive 2025-2026, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Les travaux de cet atelier ont été supervisés par le président de la LFP, Mohamed El Amine Mesloug, en présence du secrétaire général de la FAF,

Nadir Bouznad, et du secrétaire général de la LFP, Mourad Boussafer, ainsi que des présidents et représentants des clubs professionnels, ajoute la même source.

Au cours de cet atelier, les différentes clauses du nouveau contrat ont été présentées et expliquées en détail. Il en ressort que ce modèle vise à garantir les droits des deux parties contractantes, à savoir les clubs et les joueurs, dans un cadre conforme aux règlements en vigueur, précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel.

La LFP et la FAF ont salué l'adhésion unanime des clubs au contenu du nouveau contrat et espèrent désormais une mise en œuvre concrète de cet outil juridique, qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la bonne gouvernance et de la professionnalisation de la gestion des clubs", souligne la même source.

Pour rappel, le championnat de Ligue 1 Mobilis saison 2025-2026, débute le 21 août prochain avec l'ouverture de la première journée de la compétition.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PRÉVENTION MÉDICALE

Plusieurs thématiques abordées par les spécialistes présents (FAF)

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de la journée d'étude médicale placée sous le thème "La prévention et la protection médico-sportive dans le football", organisée jeudi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette rencontre scientifique tenue en présence

du président de la FAF Walid Sadi, a réuni un panel de participants, notamment des docteurs et spécialistes en médecine du sport, les médecins des clubs (Ligue 1 et Ligue 2) et des ligues régionales et de wilayas. L'objectif principal était de partager les dernières connaissances médicales, échanger les bonnes pratiques

et renforcer la culture de la prévention dans l'environnement footballistique algérien.

Le dossier médical du joueur, l'examen et le suivi médico-sportif, la relation entre la pratique sportive et la consommation de drogues, ainsi que le football féminin à travers l'analyse d'une expérience pratique, ont été parmi les thématiques

abordées lors de cette journée d'étude médicale, précise la FAF. La journée s'est poursuivie par un débat interactif riche en échanges et en questions, soulignant l'intérêt et l'implication des professionnels présents. Cette initiative, largement saluée par les participants, s'inscrit dans la stratégie d'accompagnement mise

en place par la FAF en direction des clubs.

Elle témoigne de la volonté de l'instance fédérale de renforcer la dimension médicale et préventive dans le football national, dans le respect des standards internationaux en matière de santé des athlètes, conclut la même source.

APS

**BARCELONE
KOUNDÉ VERS UNE
PROLONGATION**

Indiscutable au poste de latéral droit depuis deux saisons, Jules Koundé (26 ans, 53 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) est tout proche de prolonger son aventure avec le FC Barcelone. Le club catalan souhaite sécuriser l'avenir de l'international français, actuellement lié jusqu'en juin 2027, et les discussions avancent dans le bon sens, affirme The Athletic. Une bonne nouvelle en perspective pour Hans-Dieter Flick.

**MILAN
HERNANDEZ
POUSSÉ
À AL-HILAL**

Longtemps en discussions pour une prolongation, Theo Hernandez (27 ans, 33 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) n'entre plus dans les plans du Milan AC. A un an de la fin de son contrat, le latéral gauche se retrouve poussé vers la sortie. Et plus précisément vers Al-Hilal, écrit le Corriere dello Sport. La formation de Saudi Pro League a récemment rappelé au Français que son offre était toujours valable. En plus des 30 millions d'euros (hors bonus) proposés à Milan, Al-Hilal promet à Hernandez un salaire annuel net à 15 millions d'euros. Le club lombard, qui attendait seulement 20 millions d'euros pour ce transfert, insiste pour conclure l'opération avec les Saoudiens. Et de son côté, le frère du Parisien Lucas Hernandez, d'abord réticent à l'idée de s'exiler, commence sérieusement à envisager cette hypothèse en constatant que seul l'Atlético Madrid, qui aurait retiré son offre, s'est manifesté en Europe. Le Rossonero pourrait donc se laisser tenter, au risque de perdre sa place en équipe de France avant le Mondial 2026.

**REAL MADRID
CAMAVINGA DE
RETOUR PLUS VITE
QUE PRÉVU ?**

Victime d'une rupture complète du tendon de l'adducteur gauche le 23 avril dernier, lors d'un match face à Getafe (1-0), le milieu de terrain du Real Madrid, Eduardo Camavinga (22 ans, 35 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison), ne devait pas jouer la Coupe du monde des clubs aux États-Unis. L'indisponibilité de l'international français, qui a fait le voyage avec ses coéquipiers, était en effet estimée entre trois et quatre mois. Sauf que l'ancien Rennais se remet beaucoup plus vite que prévu de sa blessure. Ce samedi, Marca annonce que la Maison Blanche n'écarte pas un retour du Tricolore sur les terrains pendant la Coupe du monde des clubs. Alors que le pronostic le plus pessimiste annonçait 120 jours d'absence, il a commencé à toucher le ballon après seulement 50 jours. Le staff de Xabi Alonso ne prendra toutefois aucun risque avec son joueur. Son retour à la compétition dépendra de ses progrès au cours des prochains jours et de ses sensations.

**CHELSEA
JACKSON PLAÎT
EN ITALIE**

L'avenir de Nicolas Jackson (24 ans, 30 matchs et 10 buts en Premier League cette saison) à Chelsea est incertain. L'attaquant londonien, expulsé quatre minutes après son entrée en jeu vendredi contre Flamengo (1-3) en Coupe du monde des clubs, n'est plus intouchable pour les Blues. L'écurie entraînée par Enzo Maresca commence ainsi à envisager l'avenir sans lui.

La Juventus Turin pourrait profiter de la situation. Selon Sky Italia, les Bianconeri ont noué des contacts en vue d'un potentiel transfert de l'international sénégalais. Naples pense également à l'ancien joueur de Villarreal, mais le champion d'Italie a d'autres dossiers prioritaires à boucler. La Juve a donc une longueur d'avance.

**MAN CITY
GÜNDÖGAN VERS
LA SORTIE**

İlkay Gündogan (34 ans, 51 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne devrait plus porter les couleurs de Manchester City la saison prochaine. En effet, le milieu de terrain est proche d'un départ. L'Équipe évoque un accord contractuel entre l'international allemand et Galatasaray !

Le club turc doit encore s'entendre avec les Citizens pour racheter la dernière année de contrat de l'ancien Barcelonais, mais The Guardian affirme que la formation manucienne est disposée à laisser partir son joueur cet été. Un accord rapide est possible.

**ARSENAL
ZUBIMENDI PRÉSENT
POUR TOUT BOUCLER**

Malgré les récentes rumeurs avec le Real Madrid, Arsenal n'a jamais tremblé sur le dossier du milieu de terrain de la Real Sociedad Martin Zubimendi (26 ans, 36 matchs et 2 buts en Liga cette saison). D'après les informations du journaliste de The Athletic David Ornstein ce vendredi, l'international espagnol se trouve actuellement à Londres pour rencontrer les dirigeants des Gunners et boucler son arrivée au sein du club londonien.

Pour s'attacher les services de l'ibère, le vice-champion d'Angleterre va payer sa clause libératoire, fixée à 60 millions d'euros, auprès de la formation basque. De son côté, Zubimendi s'est déjà entendu avec la direction d'Arsenal au sujet d'un contrat sur le long terme.



SANTÉ

Premier congrès international de cardiologie pédiatrique

La société savante CSC-Algérie a organisé Vendredi les travaux du 1^{er} congrès international des cardiopathies congénitales en Algérie.

Par C. Chorfi

Cette journée a vu la participation d'éminents docteurs et professeurs en cardiologie, notamment pédiatrique. En parallèle, de ces interventions, qui étaient axés beaucoup plus sur l'aspect pédagogique, deux ateliers ont fourni aux invités, résidents et médecins dans leur grande majorité, en plus de la presse nationale, des démonstrations d'appareils conçues avec les plus récentes technologies en matière d'imagerie médicale.

Ces appareils, fruit d'une coopération avec un fabricant de notoriété mondiale ont permis à l'assistance d'avoir des preuves visuelles sur les percées phénoménales de l'imagerie médicale, ce qui aura inévitablement, des répercussions révolutionnaires sur le diagnostic, et la prévention des pathologies cardiaques, notamment chez l'enfant.

Si les intervenants dans la plénière ont axé leurs interventions, essentiellement sur



les nouveaux traitements à base de nouvelles molécules notamment ; le 2^{ème} atelier s'est présenté à l'assistance, toujours composée de résidents universitaires et de cardiologues, sous la forme d'un cours magistral avec le concours de plusieurs intervenants dans les différentes spécialités de cardiologie pédiatrique.

L'ensemble des interven-

tions étaient axées sur les nouvelles approches thérapeutiques, et les nouvelles méthodes de soins pour prévenir, et surtout offrir plus de chance de guérison aux enfants malades, nés congénitalement avec des malformations cardiaques.

Cette journée n'aurait pas été complète sans la cerise sur le gâteau, qui consistait en la diffusion en live et en di-

rect à partir d'une clinique d'Alger d'une intervention cardiaque sur une patiente de 36 ans. Cette intervention consistait en la fermeture percutanée CIA c'est-à-dire la réparation d'un trou dans la paroi entre les deux oreillettes du cœur, sans recourir à une chirurgie à cœur ouvert. Une intervention magistralement exécutée et réussie par le Professeur Touati.

ALGÉRIE - TURQUIE

Chargé par le président de la République, M. Attaf participe à la 51^e session du Conseil des MAE de l'OCI à Istanbul

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé vendredi à Istanbul, pour participer aux travaux de la 51^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), abrégée par la République de Turquie, pays frère, les 21 et 22 juin, indique un communiqué du ministère.

"Les travaux de cette session devraient porter sur l'examen de la situation au Moyen-Orient suite à l'agression sioniste

contre l'Iran et la poursuite de la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza", selon le communiqué. Par ailleurs, "nombre de questions politiques, réglementaires et de développement inscrites à l'ordre du jour de l'OCI seront évoquées", ajoute la même source.

M. Attaf prendra également part, dans la soirée, à Istanbul, aux travaux de la session d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, laquelle sera consacrée à l'examen des développements de l'agression sioniste contre l'Iran et ses répercussions sur la région, conclut le communiqué.

CONFÉRENCE SUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX À ROME

L'expérience pionnière de l'Algérie en matière de tolérance religieuse présentée

Le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Mechegueg a présenté, à Rome (Italie), l'expérience pionnière de l'Algérie en matière de tolérance religieuse et de défense des causes justes dans le monde, indique samedi un communiqué de l'institution parlementaire.

Intervenant lors de la plénière de la 2^e Conférence parlementaire sur le dialogue interreligieux, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement italien, le député a mis en avant "la vision de l'Algérie puisée dans son histoire séculaire et son expérience pionnière en matière de tolérance religieuse, de législation garantissant les libertés et de défense des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête".

Soulignant que "l'Algérie a toujours été, au fil des siècles, une terre de tolérance et de rencontre des religions", le député a étayé son propos en rappelant "l'existence de la Basilique Saint-Augustin à Annaba" et en évoquant "l'Emir Abdelkader, qui a sauvé des centaines de

chrétiens et de juifs à Damas, devenant ainsi un symbole de la conscience humaine et du droit international humanitaire".

Ce legs civilisationnel n'est pas resté confiné à la mémoire, mais "a été traduit par l'Algérie constitutionnellement", a-t-il poursuivi, rappelant l'article 51 de la Constitution, qui "garantit la liberté d'exercice des cultes et protège les lieux de cultes de toute influence politique".

L'Algérie a également "créé une commission nationale des cultes autres que musulman, chargée de prendre en charge leurs affaires, d'entretenir leurs lieux de culte, d'approuver la rénovation de leurs églises et de faciliter l'entrée de leurs religieux" et a aussi "promulgué la loi 20-05 du 28 avril 2020 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, en vertu de laquelle a été créé l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de haine", a ajouté le parlementaire algérien.

Il a, par ailleurs, mis en garde contre "la multiplication des violations interna-

tionales qui sapent les bases du dialogue interreligieux et interculturel" et "l'instrumentalisation de la religion et de l'identité pour justifier la violence, la répression et la discrimination", évoquant la situation à Gaza et dans les territoires occupés, qui restera, a-t-il dit, "une tache indélébile sur la conscience du monde".

Après avoir rappelé l'engagement de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à demeurer "une voix en faveur d'une paix juste, un espace de coexistence et de libertés, et un acteur engagé dans la construction d'un monde juste et digne", M. Mechegueg a appelé à "incarner ce dialogue" par "des lois protégeant les individus, des institutions garantissant les droits, et des consciences éveillées défendant la dignité".

Il est à noter que des délégations parlementaires et religieuses du monde entier ont participé à cette conférence, à laquelle ont également assisté la présidente de l'UIP et les présidents des deux chambres du Parlement italien.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a opéré, jeudi, après accord du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas, indique un communiqué du ministère.

"Après accord de Monsieur le président de la République, Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a opéré, jeudi 23 Dhou El Hijda 1446 correspondant au 19 juin 2025, un mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra au niveau des wilayas", lit-on dans le communiqué.

Ainsi, "quarante-quatre (44) cadres ont été promus chefs de daïra, cinquante-huit (58) chefs de daïra ont été mutés, six (6) chefs de daïra ont été admis à la retraite, il a été mis fin aux fonctions de huit (8) chefs de daïra et trois (3) chefs de daïra ont été appelés à d'autres fonctions", selon le communiqué.

ALGÉRIE-EGYPTE M. Belmehdi reçoit le mufti de la République arabe d'Egypte

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, samedi à Alger, le mufti de la République arabe d'Egypte, cheikh Nazir Mohamed Ayyad avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine religieux, notamment en ce qui concerne la fatwa.

La rencontre intervient dans le cadre de la visite du mufti de la République arabe d'Egypte en Algérie, à l'invitation du Haut conseil islamique (HCI), pour prendre part à la conférence internationale organisée par ce dernier sous le thème : "La connaissance humaine et son impact sur l'établissement des relations et la réalisation du vivre-ensemble : vers la connaissance des civilisations".

La rencontre s'est déroulée en présence du président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir et du membre de la commission ministérielle de la fatwa, membre du HCI, cheikh Kamel Bouzidi, ainsi que de l'ambassadeur d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

M. Zitouni reçoit son homologue omanais

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a reçu, samedi à Alger, le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, Qais Bin Mohammed Al Youcef qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Le ministre omanais conduit une délégation officielle de haut-niveau pour prendre part à l'ouverture de la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin, et qui verra la participation du Sultanat d'Oman, en tant qu'invité d'honneur, précise le communiqué.

Cette participation qui reflète "le niveau avancé des relations économiques bilatérales, sera une occasion pour les opérateurs des deux pays de renforcer les liens et de conclure des partenariats prometteurs", conclut la même source.